



cyberpresse.ca LA PRESSE

ACTUEL
LA MODE SELON
JAMES HYNDMAN
PAGE 1

FORUM
IL FAUT APPUYER
LE MAIRE TREMBLAY
Des éditoriaux d'André Pratte
et Michèle Ouimet, **A18**

**ARTS ET
SPECTACLES**
SIMPLEMENT
AUDREY
PAGE 5



AUDREY DE MONTIGNY

Ottawa dit OUI aux 2 milliards promis pour la Santé **472 MILLIONS IRONT AU QUÉBEC**

JOËL-DENIS BELLAVANCE

OTTAWA — Confronté à des surplus plus modestes que prévu cette année, le gouvernement fédéral accepte de puiser dans sa réserve annuelle pour parer aux imprévus afin de remettre aux provinces les deux milliards de dollars supplémentaires qu'elles réclament pour financer les coûts croissants du régime de soins de santé.

Le ministre des Finances, John

Manley, a indiqué hier qu'Ottawa enverra un chèque aux provinces au plus tard en septembre prochain, soit dès que le gouvernement aura terminé de compiler ses dépenses et ses revenus, quitte à puiser dans sa réserve pour éventualités de trois milliards de dollars. Toutefois, le chèque sera envoyé à la stricte condition que cela ne force pas Ottawa à s'engager à nouveau dans la spirale des déficits.

Cette nouvelle, qui a été confirmée par le premier ministre Jean Chrétien dans une lettre qu'il a fait parvenir à ses homologues des provinces hier matin, permettra au Québec de soupirer un peu plus d'aise puisqu'il obtiendra du coup près de 472 millions de dollars au moment même où le gouvernement Charest peine à maintenir l'équilibre budgétaire.

► Voir **MILLIONS** en A2

La corde raide



CLAUDE PICHER

Dans sa mise à jour annuelle, présentée hier au comité permanent des Finances, le ministre John Manley ne s'est pas gêné pour se pêter les bretelles, et il n'a pas tort. Les libéraux de Jean Chrétien ont été élus pour la première fois, il y a 10 ans, jour pour jour, aujourd'hui. Pendant cette période, il n'y a aucun doute que le Canada, sur le plan des finances publiques, a réussi un virage tout à fait remarquable.

Voyons plutôt. > Les libéraux ont hérité d'un déficit de 42 milliards; ils ont mis quatre ans à l'éliminer, mettant ainsi fin à 27 années consécutives de déficits; ensuite, pendant six ans, tous leurs budgets ont dégagé des excédents.

> L'accumulation des déficits a débouché sur une dette énorme; or, les surplus ont été canalisés vers le remboursement de la dette, qui a ainsi diminué de 52 milliards. Cela signifie une économie annuelle de trois milliards en intérêts, somme qui peut être affectée à d'autres priorités; cette année, pour la première fois en 19 ans, Ottawa a versé plus d'argent en transferts directs aux citoyens qu'en intérêts sur la dette.

> À cause de l'ampleur de la dette fédérale, l'épargne canadienne ne suffisait pas à financer l'ensemble des dettes publiques et privées, et le Canada est devenu de plus en plus dépendant de ses créanciers étrangers. En 1993, la dette extérieure du Canada atteignait 45 % du PIB, un niveau inacceptable pour un pays industrialisé. Aujourd'hui, cette proportion n'est plus que de 16 %. L'amélioration du Canada s'est faite parallèlement à la détérioration de la situation aux États-Unis; il y a 10 ans, l'épargne américaine parvenait à financer la presque totalité des dettes américaines; aujourd'hui, la dette extérieure américaine atteint 23 % du PIB.

► Voir **PICHER** en A2

Sous pression, Bush garde le cap



ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON

Sous pression au lendemain de l'attaque contre un hélicoptère Chinook en Irak, le président des États-Unis n'a pas changé son discours d'un iota. George W. Bush, à qui le Congrès a accordé hier sans condition les quelque 87 milliards additionnels réclamés dans ce dossier, a répété que les États-Unis ne se laisseront pas intimider.

De passage en Alabama, le président a brièvement discuté des opérations en Irak lors d'une allocution sur l'économie. « Les ennemis en Irak croient que l'Amérique va s'enfuir. C'est pourquoi ils tuent des civils innocents, des membres des organisations humanitaires et des soldats de la coalition. Mais l'Amérique ne s'enfuira jamais. L'Amérique fera ce qu'il faut pour assurer sa sécurité », a-t-il déclaré.

Même s'il n'a pas spécifiquement fait référence aux 16 soldats tués dans l'écrasement de leur hélicoptère dimanche, M. Bush a abordé le sujet des militaires qui perdent la vie en Irak. « Nous pleurons chaque perte. Nous honorons chaque nom. Nous sommes affligés avec chaque famille. Et nous serons toujours reconnaissants du fait que la liberté ait trouvé de si vaillants défenseurs », a-t-il dit.

► Voir **BUSH** en A4

Mon clin d'oeil

STÉPHANE LAPORTE
Gene Robinson est le premier évêque homosexuel. Pouvons-nous en douter un peu?

AUJOURD'HUI

Bandes dessinées	ACTUEL 6
Bridge	MONDE 6
Décès	MONDE 7
Feuilleton	ACTUEL 6
Forum	A 14, 15, 16
Horaire télévision	ARTS 6
Horoscope	MONDE 6
Loteries	A 6
Mots croisés	ACTUEL 6 et SPORTS 12
Mot mystère	ACTUEL 6
Observateur	MONDE 4
Petites annonces	MONDE 4 et AFFAIRES 2

Pluie verglaçante, maximum 1, minimum 0, plus de détails en page ACTUEL 7



PHOTO REUTERS

Le ministre des Finances, John Manley, a indiqué hier qu'Ottawa enregistrera cette année un surplus de 2,3 milliards de dollars, soit juste assez pour respecter les termes de l'accord fédéral-provincial sur la santé.

Les référendums sur les défusions reportés à l'automne prochain

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Ce n'est pas avant janvier 2006 que les villes fusionnées à Montréal pourront renaître. Les référendums sur les défusions municipales ne pourront avoir lieu avant l'automne 2004 et dans les cas où les regroupements d'il y a trois ans seront battus en brèche, une année complète sera accordée à de nouveaux « comités de transition » afin de reconstituer les anciennes municipalités.

Selon les informations obtenues hier par *La Presse*, le scénario arrêté par Québec et que fait circuler le ministère des Affaires municipales auprès des grandes villes prévoit la mise en place d'un seuil de participation pour assurer que les référendums représentent la volonté d'une proportion significative de citoyens des anciennes villes.

Le report des référendums à l'automne 2004 tombe sous le sens, même si, lors du dépôt du projet de loi 9 en juin dernier, les fonctionnaires de M. Fournier soulignaient que ces référendum pour-

raient avoir lieu au printemps, en mai ou juin 2004.

Le dossier des défusions, délicat entre tous, est désormais davantage au cabinet du premier ministre Jean Charest qu'entre les mains du titulaire des Affaires municipales, Jean-Marc Fournier.

Dans l'éventualité où la défusion l'emporterait, on recréerait un « comité de transition » — un groupe de personnes désignées comme ce fut le cas pour procéder aux fusions —, qui préparerait la reconstitution de la ville, un casse-tête surtout en matière de gestion du personnel. L'élection des nouveaux maires des anciennes villes se ferait en même temps que tous les autres scrutins municipaux, en novembre 2005.

Hier, en conférence de presse, des représentants de 36 villes défusionnées sont venus rappeler au gouvernement Charest ses promesses, soulignant que le PLQ devait son élection aux tenants des défusions. Quand le PLQ s'est engagé à défaire les fusions « forcées », il n'avait jamais été question de demi-mesure, ont rappelé

les anciens maires de Boucherville, Westmount et Saint-Laurent, Francine Gadbois, Peter Trent et Bernard Paquet. « Nulle part on n'a parlé de défusions partielles », a précisé M. Paquet, ridiculisant à l'avance l'option de Québec susceptible de créer « un super maire, un grand maire... et des mini-maires ».

Et si Québec va de l'avant avec des amendements au projet de loi 9 pour rendre la partie plus difficile aux défusionnistes, « cela va brasser », ont menacé les défusionnistes.

Pour Ginette Durocher, de Saint-Bruno, la création des grandes villes reste « l'autoroute pour la magouille institutionnalisée ». Dans l'opération des fusions, les citoyens se sont fait voler leur droit de vote, affirme-t-elle. Selon Francine Gadbois, l'imposition d'un seuil obligatoire de participation pour reconnaître la validité des référendums marquerait d'une pierre noire l'histoire de la démocratie au Québec.

► Voir **RÉFÉRENDUMS** en A4



LES DIAMANTS DE L'ENFER

Victime d'un complot, l'homme d'affaires Raymond Clément, 58 ans, a passé un an dans plusieurs prisons du Bénin. Frôlant la mort quotidiennement, il a pu se sortir de ce cauchemar grâce à son instinct de survie. Dans *Les Diamants de l'enfer*, qui vient de paraître, Clément raconte les terribles conditions d'emprisonnement, dignes d'une « soue à cochons ». Il en veut au gouvernement canadien qui s'est contenté de « diplomatie douce ». Aujourd'hui gardien de sécurité, il songe cependant à devenir consultant pour faire avancer la cause de gens emprisonnés à l'étranger.

À lire en page A5



Y'a des choses que vous ne verrez jamais!

D'autres que vous pourrez voir clairement sans lunettes.

Optez pour la correction de la vue au laser.



LA CLINIQUE DE L'ŒIL DE MONTRÉAL
Dr S. Fanous, M.D.

(514) 288-0088 1 888 844-8888
www.edom.com

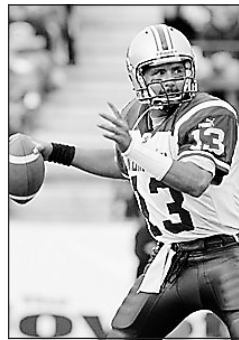
SUITES DE LA UNE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Les pools de hockey Miseriez-vous un petit 20 \$ sur Peter Forsberg, Vincent Lecavalier et Martin Brodeur? Vous devriez y songer. S'ils restent en santé et jouent à la hauteur de leur talent, ces vedettes de la Ligue nationale de hockey pourraient vous rapporter un petit magot. Non, il ne s'agit pas de la dernière trouvaille de Loto-Québec, mais des pools de hockey, un jeu alliant adresse et chance qui passionne depuis quelques années des dizaines de milliers d'amateurs. **A lire demain dans le cahier Actuel**

AUJOURD'HUI SUR CYBERPRESSE



> Les Alouettes en route vers la Coupe Grey: consultez notre dossier cyberpresse.ca/LCF

> Relisez le clavardage de Jacques Salomé cyberpresse.ca/clavardage

> Suivez en direct le match entre le Canadien et les Oilers à 19 h 30 cyberpresse.ca/hockey

POUR JOINDRE LA PRESSE

La Presse, 7, rue Saint-Jacques,
Montréal (Québec) H2Y 1K9

ABONNEMENT cyberpresse.ca/abonnement	(514) 285-6911 1 800 361-7453
PETITES ANNONCES petitesannonces@lapresse.ca	(514) 987-8363 1 866 987-8363
DÉCÈS deces@lapresse.ca	(514) 285-6816
CARRIÈRES carrieres@lapresse.ca	(514) 285-7320
RÉDACTION	(514) 285-7070

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous les droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés. ISSN 0517-9249. Le quotidien La Presse est publié et édité par La Presse, ltée dont le siège social est sis au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9 et il est imprimé à Transcontinental Métropolitain, situé au 12 500, boulevard Métropolitain Est, Pointe-aux-Trembles, division de Imprimeries Transcontinental G.T. inc. Guy Crevier, Président et éditeur.

Les catastrophes font fondre les surplus

MILLIONS
suite de la page une

Dans une mise à jour de la situation économique et financière du pays, M. Manley a précisé que le gouvernement fédéral enregistrera un surplus de 3,5 milliards de dollars au cours du présent exercice financier qui prend fin le 31 mars, soit 500 millions de dollars de moins que prévu lors du budget déposé en février à cause des nombreuses catastrophes qui ont frappé les régions du pays depuis le début de l'année.

Mais déjà, 1,2 milliard de dollars de cette somme ont été utilisés pour financer diverses mesures pour venir en aide aux personnes touchées par des crises telles que le SRAS et le cas de la maladie de la vache folle en Alberta, qui a entraîné la fermeture de la frontière des États-Unis aux exportations de boeuf, et pour financer l'envoi de soldats canadiens en Afghanistan.

Résultat: le surplus final devrait cette année s'élever à 2,3 milliards de dollars, selon les projections de M. Manley, soit juste assez pour respecter les termes de l'accord sur la santé conclu en février entre

Ottawa et les provinces.

En vertu de cette entente, le gouvernement fédéral s'est engagé « à fournir aux provinces une somme supplémentaire pouvant atteindre deux milliards de dollars pour la santé à la fin de l'exercice financier à la condition que le ministre des Finances établisse, au cours du mois de janvier 2004, que l'excédent, en sus du montant normal de la réserve pour éventualités (trois milliards), permet d'effectuer cet investissement ». Cette clause de l'accord avait été déterminante pour convaincre les premiers ministres des provinces de le signer.

Mais devant la pression des provinces et des partis de l'opposition aux Communes, le gouvernement Chrétien a décidé de laisser tomber le caractère conditionnel de l'entente.

Dans sa lettre aux premiers ministres des provinces, M. Chrétien affirme que son gouvernement a décidé d'utiliser sa réserve pour la santé au lieu de l'appliquer au remboursement de la dette, comme il le fait depuis six ans, afin de promouvoir « l'esprit de confiance mutuelle et de collaboration » entre Ottawa et les provinces pour

remettre le réseau de la santé sur des assises solides.

« Il s'agit là d'une décision importante, une décision qui touche une grande priorité pour les Canadiens, tout en favorisant l'esprit de collaboration qui est au cœur de l'accord sur la santé. Je tiens à réitérer que nous ne serons pas en situation de déficit cette année. Notre engagement à équilibrer le budget demeure la pierre angulaire de notre planification financière », a déclaré le ministre Manley devant le puissant comité des finances des Communes.

M. Manley a plus tard indiqué qu'il ne peut envoyer l'argent aux provinces dès maintenant, même si cinq d'entre elles ont déjà inscrit la somme à recevoir dans leur dernier budget, puisque cela ne laisserait à Ottawa qu'un maigre cousin de 300 millions de dollars pour éviter un déficit d'ici la fin du présent exercice financier.

« Pourquoi ne pas leur donner l'argent maintenant? Parce que je suis inquiet de ne pas avoir un cousin financier assez important pour éviter de tomber en déficit. Je crois qu'il est primordial que nous maintenions un budget

équilibré », a expliqué le ministre. Il a aussi fait valoir que ses homologues des provinces tiennent mordicus à ce que le gouvernement fédéral continue dans la voie de l'équilibre budgétaire.

Durant sa présentation, le ministre des Finances a affirmé « qu'il est juste de dire qu'à tous les égards, 2003 a été une année difficile pour l'économie canadienne » compte tenu des crises qui ont frappé le pays, de l'appréciation rapide du dollar par rapport à la devise américaine (20 % depuis janvier) et de la faiblesse de la croissance économique mondiale.

Ainsi, M. Manley prévoit que la croissance de l'économie canadienne sera de 1,9 % cette année, soit bien en deçà des prévisions de 3,5 % contenues dans son budget de février.

Tant et si bien que les surplus des prochaines années seront aussi modestes: trois milliards en 2004-2005 et en 2005-2006, quatre milliards en 2006-2007 et six milliards en 2007-2008.

Mais les partis de l'opposition ont immédiatement rejeté les pronostics pessimistes de M. Manley en affirmant que le gouvernement a toujours sous-estimé ses surplus

année après année.

De fait, l'Alliance canadienne et le Bloc québécois soupçonnent M. Manley de vouloir cacher les surplus afin de permettre au prochain chef libéral, Paul Martin, de les utiliser comme bonne nouvelle avant de déclencher des élections au printemps prochain.

« Ce n'est pas une mise à jour économique. C'est une mise en scène politique pour permettre à Paul Martin de l'annoncer lui-même à quelques semaines des élections. Je ne peux pas croire qu'avant d'aller en élections, M. Martin n'annoncera pas les deux milliards pour la santé », a lancé le député bloquiste Pierre Paquette, qui croit qu'Ottawa a la marge de manoeuvre suffisante pour envoyer un chèque aux provinces dès maintenant.

Mais M. Manley a rejeté les accusations de ses adversaires selon lesquelles il induit délibérément les contribuables canadiens en erreur.

« Ce sont des prévisions. Ce n'est pas une science exacte », a-t-il dit, ajoutant qu'il préfère se tromper sur l'ampleur des surplus que d'annoncer des déficits records comme aux États-Unis.

La langue française encore menacée au travail

PRESSE CANADIENNE

QUÉBEC – Plus de 25 ans après l'adoption de la loi 101, le français n'est toujours pas la langue de travail au Québec.

La pression exercée par la langue anglaise dans les milieux de travail fait en sorte que le français n'y est pas encore la langue commune, déplore l'Office de la langue française.

Dans son rapport annuel de gestion, qui vient d'être déposé à l'Assemblée nationale, la présidente de l'Office, Nicole René, note que 47 % des travailleurs immigrants affirment utiliser le plus souvent l'anglais au travail.

De plus, 52 % des travailleurs

francophones de la région de Montréal sont tenus d'utiliser l'anglais au travail, dont 16 % pendant la majorité du temps, indiquent les données du recensement de 2001 mises en évidence par M^{me} René.

« Ces données traduisent une situation qui peut devenir préoccupante, note la présidente de l'Office, surtout dans un contexte d'ouverture des marchés, si on ne se donne pas les moyens d'assurer aux Québécois le droit de travailler en français. »

Le mois dernier, le chercheur Pierre Serré avait lui aussi établi, à partir des données toutes récentes du recensement fédéral de 2001, que la langue française dans les milieux de travail québécois était menacée.

Des succès indéniables

PICHER

suite de la page une

Pour la première fois de l'histoire, la dette extérieure du Canada est inférieure à celle des États-Unis.

> Cette année, le Canada sera le seul pays du G7 à dégager un excédent budgétaire; il y a 10 ans, la dette publique canadienne était la deuxième des pays membres du G-7, après l'Italie; aujourd'hui, le Canada est le pays le moins endetté, après le Royaume-Uni.

Peu importe l'angle sous lequel on aborde la question, les succès canadiens en matière d'assainissement des finances publiques sont indéniables.

M. Manley y va cependant un peu fort lorsqu'il attribue l'essentiel de cette amélioration aux libéraux.

Il n'y a aucun doute que Paul Martin, architecte de ce redressement, a été un excellent ministre des Finances. Mais il a été favorisé par deux phénomènes dont il n'est aucunement responsable: la désindexation des tables et de crédits d'impôts, décidée par le ministre conservateur Michael Wilson, et une conjoncture économique favorable.

Il y a 10 ans, lorsque Paul Martin s'est installé dans le fauteuil de ministre des Finances, son prédécesseur, Don Mazankowski, avait budgété des recettes de 116 milliards, et des dépenses de 158 milliards, pour un déficit de 42 milliards. Comme on l'a vu plus haut, M. Martin mettra quatre ans à éliminer ce déficit, mais il attendra jusqu'en 2000 pour annoncer ses baisses d'impôts. Pendant cette période, les recettes de l'État, provenant presque exclusivement des taxes et des impôts, sont passées à 160 milliards, une hausse de 44 milliards par rapport au budget Mazankowski. Les dépenses, de leur côté, atteindront 157 milliards,

seulement un milliard de moins. C'est ainsi qu'on est passé d'un déficit de 42 milliards à un surplus de trois milliards, un revirement de 45 milliards, les contribuables fournissant à eux seuls 44 milliards.

Certes, si on tient compte de l'inflation, les dépenses du gouvernement ont réellement diminué: il y a eu des mises à pied, des compressions dans les budgets de la défense et de l'aide internationale, dans les transferts aux provinces, dans les subventions aux agriculteurs et aux entreprises, dans le financement de Radio-Canada et des autres sociétés d'État. Mais tous ces efforts de compression, comme on vient de le voir, ne sont que piqûres de maringouins à côté des sacrifices exigés des contribuables.

Or, à part l'imposition de deux surtaxes et quelques modifications mineures au régime fiscal, il n'y a eu aucune hausse significative des taux d'imposition pendant cette période. L'explosion des recettes fiscales s'explique donc surtout par la désindexation du conservateur Michael Wilson (maintenue jusqu'en 2000 par M. Martin) et par une bonne croissance économique, phénomène sur lequel le ministre des Finances n'a qu'une emprise limitée. Cela n'enlève rien au mérite de Paul Martin qui a eu l'habileté de profiter au maximum d'une situation favorable.

Autant le redressement a été spectaculaire, autant l'avenir semble incertain. En fait, la mise à jour ne le dit pas aussi crûment, mais les finances fédérales risquent d'évoluer sur la corde raide au cours des prochaines années.

Pour l'exercice en cours, M. Manley, conformément à la sage habitude de son prédécesseur, a prévu une réserve pour éventualités de trois milliards. En outre, le gouvernement fédéral prévoyait verser deux milliards aux provinces pour le financement des soins de santé, à

même les montants qui excéderaient cette réserve.

Or, toute une série d'événements malheureux (SRAS, vache folle, pannes d'électricité en Ontario, catastrophes naturelles en Colombie-Britannique), ainsi que la brusque hausse du huard, ont contribué à affaiblir la performance de l'économie canadienne. Même la réserve pour éventualités a été entamée; il y reste encore 2,3 milliards. Comme les besoins dans les provinces sont criants, le ministre a décidé que s'il reste encore de l'argent dans les coffres à la fin de l'exercice, il sera distribué aux provinces jusqu'à concurrence de deux milliards.

Pouf, le surplus, pouf, la réserve. Pour les deux prochaines années, on prévoit rétablir la réserve à son montant habituel de trois milliards, mais on ne prévoit pas de mesure de prudence économique avant 2006-2007. En clair, cela signifie que le ministre des Finances dispose de trois milliards par année pour faire face à la conjoncture.

Or, chaque fois que la croissance économique baisse d'un point de pourcentage, les recettes fiscales du gouvernement diminuent de 1,9 milliard, pendant que ses dépenses augmentent de 600 millions. Il en résulte donc un trou de 2,5 milliards, ce qui pulvériserait 83 % de la réserve. Il faut aussi dire que le raisonnement contraire s'applique; si la croissance accélère, les revenus de l'État augmentent et les dépenses diminuent.

Depuis six ans, le gouvernement fédéral a enregistré d'énormes surplus, qui ont largement contribué à diminuer son endettement. C'est très bien. La mise à jour de John Manley nous apprend que cette période de vaches grasses est terminée. Cela n'augure rien de bon à un moment où le Canada, avec sa population vieillissante, s'appête à affronter une explosion sans précédent de ses dépenses de santé.



CARRIÈRES

OÙ EST L'EMPLOI ?

Le samedi dans **LA PRESSE**

Concordia

Précision

L'homme d'affaires Richard J. Renaud a donné davantage que 13 millions pour la construction d'un centre des sciences à l'Université Concordia, somme qui était mentionnée dans *La Presse Affaires* de samedi dernier. C'est ce qu'a indiqué la direction de l'établissement, qui refuse toutefois de révéler la participation exacte du philanthrope.

IWC.Fournisseur officiel des hommes.

Au service du sexe fort: nous proposons aux hommes le nouveau Spitfire Double Chronographe avec cage en fer doux le protégeant des champs magnétiques. Un mouvement de chronographe mécanique avec rattrapante pour la mesure d'un deuxième temps ou d'un temps intermédiaire. Montre étanche à 60 mètres et résistante à la dépression jusqu'à 16 000 mètres d'altitude. Réf. 3713 en acier surfin. Existe aussi avec cadran noir.

IWC

Depuis 1868.

Et tant qu'il y aura des hommes.



Célébrons 25 ans
d'excellence

CHÂTEAU D'IVOIRE

2020, rue de la Montagne • (514) 845-4651
www.chateaudivoire.com

ONCOLOGIE

Les patients qui attendent n'iront plus aux États-Unis

ARIANE KROL

Même si les listes d'attente en radio-oncologie s'allongent dans les hôpitaux montréalais, Québec n'enverra pas de patients se faire soigner aux États-Unis comme cela s'est déjà fait.

« Nous n'avons absolument aucun scénario pour ça. Nous avons beaucoup d'autres centres au Québec qui sont maintenant en mesure d'absorber les patients », a expliqué hier le ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard.

C'est ce que fait depuis quelques mois l'Hôpital général de Montréal, en traitant des patients de la Cité de la Santé, à Laval. Résultat : sa propre liste d'attente s'allonge.

Durant la période d'environ 28 jours qui s'est terminée le 20 septembre dernier, la liste comptait 331

noms, indique le chef du département de radio-oncologie du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), Carolyn Freeman. C'est une augmentation de plus de 40 % par rapport aux 196 patients qui figuraient sur la liste à la même période l'an dernier.

Mais c'est à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont que la liste d'attente est la plus longue. Le 18 août, 65 patients étaient en attente de traitement en radio-oncologie, contre 21 à l'Hôpital général juif et 19 à l'Hôpital général de Montréal.

Les patients qui doivent commencer leur traitement rapidement sont traités en priorité, dit Carolyn Freeman. Mais les cas moins urgents de cancer du sein et de cancer de la prostate peuvent attendre plus longtemps, jusqu'à 15 semaines.

Une directive du Ministère demandant aux technologues de ne plus travailler en temps supplémentaire à partir de la fin décembre risque d'aggraver la situation. Carolyn Freeman préside aussi le comité de radio-oncologie qu'avait formé l'ex-ministre de la Santé, Pauline Marois, lorsque le grand nombre de patients en attente de traitement avait forcé Québec à envoyer certains d'entre eux se faire traiter aux États-Unis. Elle espère que le plan élaboré par le comité continuera à aller de l'avant.

« Les nouveaux centres comme Charles-LeMoine, Sacré-Coeur et Lévis sont déjà en retard. Charles-LeMoine ne sera pas prêt pour 2005 », constate-t-elle.

Le plan prévoit aussi la formation et l'embauche de plus de technologues et de physiciens.



PHOTO PC

Brian Mulroney (à droite) a accepté le défi que lui a lancé le premier ministre Jean Charest et se penchera sur les projets de construction de deux nouveaux hôpitaux universitaires à Montréal. Avec l'ancien premier ministre québécois Daniel Johnson, M. Mulroney coprésidera une commission chargée de faire des recommandations au gouvernement.

Deux ex-premiers ministres en renfort

Une commission se penchera sur les deux projets de mégahôpitaux

ARIANE KROL

C'est l'ex-premier ministre du Québec, Daniel Johnson, et l'ex-premier ministre du Canada, Brian Mulroney, qui piloteront l'analyse des deux projets de centres hospitaliers universitaires à Montréal.

« Il serait difficile de trouver deux meilleures personnes ayant une connaissance intime de l'administration publique et du secteur privé à Montréal et au Québec », a déclaré le premier ministre Jean Charest, à l'annonce des deux nominations, hier matin à Montréal.

Daniel Johnson et Brian Mulroney coprésideront une nouvelle commission dont le mandat sera de se pencher sur les projets de mégahôpital que présenteront sous peu le Centre hospitalier universitaire de Montréal (CHUM) et le Centre universitaire de santé McGill (CUSM). Ils feront ensuite leurs recommandations au Conseil des ministres.

Ces nominations envoient le signal que Québec prend ces pro-

jets très au sérieux, a indiqué M. Charest.

Le CHUM et le CUSM n'en sont pas à leur premier coup d'envoi.

En janvier 2000, Lucien Bouchard et Pauline Marois avaient annoncé que le CHUM coûterait environ 862 millions, contiendrait 850 lits et ouvrirait ses portes fin 2006 dans le quartier Petite-Patrie, à l'angle du boulevard

Les deux CHU doivent remettre leur projet au plus tard le 15 décembre.

Rosemont et de la rue Saint-Denis.

En juillet dernier, le nouveau ministre de la Santé et des Services sociaux, Philippe Couillard, a présenté de nouvelles balises pour les projets d'hôpitaux universitaires montréalais.

Chacun doit désormais se contenter d'un budget d'implantation d'environ un milliard de dollars, dont 800 millions de

Québec et au moins 200 millions du privé, des fondations et du fédéral. Le CHUM offrira un millier de lits et devrait ouvrir ses portes en 2010. Le site du quartier Petite-Patrie est toujours considéré, mais un autre emplacement pourrait être retenu. Les deux CHU doivent remettre leur projet au plus tard le 15 décembre.

En plus de respecter son budget, chaque centre hospitalier devra identifier un emplacement pour construire un nouvel établissement et suggérer une vocation pour les immeubles qui ne seront plus utilisés. Chacun devra aussi maintenir un établissement hospitalier au centre-ville. Finalement, les deux CHU devront être complémentaires, c'est-à-dire pouvoir mettre en commun certains services et équipements très spécialisés.

Les recommandations des deux anciens premiers ministres sont attendues le 27 février prochain et le gouvernement libéral compte lancer officiellement les projets au printemps. Hier, per-

sonne n'a osé avancer une date pour les premières pelletées de terre.

La commission sera dotée d'un budget d'environ 3 millions de dollars. Chacun des deux commissaires recevra des honoraires de 1000 à 1100 \$ par jour, le traitement normalement réservé aux commissaires nommés par Québec, selon le ministre de la Santé. Ils pourront aussi faire appel à des consultants externes.

Le secrétaire de la commission est Marcel Villeneuve, qui a dirigé la régie de Montréal de 1993 à 2002. Sa première tâche sera de voir ce qui pourra servir dans les études qui avaient été commandées par les défuntés sociétés d'implantation SICHUM et SICUSM.

Enfin, « un autre processus de consultation sera mené à partir du début de l'année 2004 par la régie régionale de Montréal centre et la Ville de Montréal pour explorer les aspects autres que ceux qui sont purement techniques », a précisé hier le ministre Philippe Couillard.

Commission d'analyse des projets d'implantation du CHUM et du CUSM

Coprésidents :
Daniel Johnson
et Brian Mulroney

Mandat :
Vérifier que les projets présentés par les deux centres hospitaliers universitaires de Montréal respectent :
- le cadre budgétaire,
- le choix des sites,
- les impacts sur le transport, la trame urbaine et la sécurité publique et soient complémentaires.

Échéancier :
15 décembre 2003 : les centres hospitaliers déposent leurs projets à la commission ;
- 27 février 2004 : la commission fait ses recommandations au gouvernement.
- printemps 2004 : le Conseil des ministres donne le feu vert aux deux projets.

Budget de la commission :
3 millions

Fonds d'aide pour les victimes d'erreurs médicales

NICOLAS BÉRUBÉ

Les patients qui croient avoir été victimes d'erreurs médicales peuvent désormais compter sur un nouvel organisme pour défendre leurs droits.

Le Fonds d'aide aux victimes d'erreurs médicales (FAVEM), qui tenait hier soir son assemblée de fondation, s'est en effet donné pour mandat de soutenir toute

personne victime d'une erreur médicale à entreprendre des démarches judiciaires afin d'obtenir réparation.

« Notre but n'est pas d'être contre les intervenants de la santé, mais bien d'épauler les victimes, explique Paul-André Busque, fondateur du FAVEM. Actuellement, il est extrêmement difficile d'avoir accès à son dossier médical ou à celui d'un proche. Et ce

n'est là qu'un exemple de tout ce qui attend la personne qui croit avoir été victime d'une erreur médicale. »

C'est la perte de son épouse, décédée après avoir reçu une surdose d'analgésique alors qu'elle était sous attention médicale, qui a plongé M. Busque dans l'univers des victimes d'un système de santé « aux miles ramifications », dit-il.

« Je me suis rendu compte qu'aucun fonds n'existait pour venir en aide aux victimes d'erreurs médicales. En plus, aucun des intervenants du système de santé québécois ne peut être pénalisé par un tribunal. Ceux qui payent, ce sont les compagnies d'assurances des médecins, dont la Régie d'assurance-maladie du Québec (RAMQ) assume les cotisations. »

C'est pourquoi le Fonds demandé au ministre de la Santé, Philippe Couillard, de consacrer la somme de 15,5 millions de dollars aux victimes d'erreurs médicales — la même somme que la RAMQ alloue à l'assurance-responsabilité des médecins et spécialistes. « Entre 1500 et 2000 personnes sont victimes de fautes médicales au Québec à chaque année, explique M. Busque, dont le dossier concernant le décès de sa femme est présentement entendu en Cour supérieure. Ce montant pourrait à réparer le tort qu'on leur a fait subir. »

ACTUALITÉS

87,5 milliards de plus pour l'Irak et l'Afghanistan

BUSH
suite de la page une

Le tir d'un missile ennemi sur un hélicoptère Chinook, dimanche, a été l'attaque la plus meurtrière contre les militaires depuis la première semaine de la guerre en Irak. Hier, 16 des 20 blessés ont été transportés en Allemagne pour y être soignés. Leur état était jugé stable.

Le président a au moins pu savourer officiellement sa victoire pour ce qui est du financement de l'intervention en Irak. Le Congrès a alloué hier 87,5 milliards supplémentaires pour stabiliser ce pays et poursuivre la reconstruction de l'Afghanistan.

Le projet de loi avait obtenu le feu vert du Sénat et de la Chambre des représentants il y a plus de deux semaines, mais les textes adoptés par les deux chambres étaient différents. Les sénateurs souhaitaient que la moitié des quelque 20 milliards prévus pour la reconstruction de l'Irak soit versée sous forme de prêt, ce à quoi le président s'est toujours opposé.

À la demande de la Maison-Blanche, l'amendement du Sénat a été retiré. Il ne figurait pas dans le projet de loi dont la version harmonisée a été adoptée hier par une majorité de sénateurs. La Chambre des représentants avait entériné ce même projet de loi vendredi dernier. L'Irak se taille la part du lion : 64,7 milliards pour les opérations militaires et 18,6 milliards (1,7 milliard de moins que le montant sollicité par M. Bush) pour la reconstruction.

Il reste qu'après l'écrasement de l'hélicoptère ce week-end, les analystes, aux États-Unis, s'entendent pour dire que la pression s'accroît sur M. Bush. Les résultats d'un sondage dévoilé dimanche par le *Washington Post* en sont la preuve.

Ils démontrent qu'une majorité d'Américains (51 %) estiment que M. Bush gère mal les opérations en Irak. Seulement 47 % approuvent ses méthodes, une chute de 26 points de pourcentage par rapport à avril. Mince consolation pour le président : 54 % des Américains pensent encore que la guerre était justifiée.

Hier, les principaux journaux aux États-Unis se demandaient pendant

combien de temps l'administration Bush pourra garder le cap en Irak si l'enlèvement sur le terrain se poursuit à un tel rythme. Le *Washington Post*, qui parle d'escalade de la guérilla, a même suggéré que M. Bush pourrait être tenté de trouver une « voie de sortie » en Irak. L'élection présidentielle, qui débutera dans trois mois, pourrait ne pas lui laisser le choix.

Les assauts contre les forces américaines et leurs alliés n'ont d'ailleurs pas fait relâche hier sur le terrain. Un juge d'instruction irakien chargé d'enquêter sur les anciens responsables du régime de Saddam Hussein dans la région de Najaf, au centre du pays, a été assassiné. Une attaque contre un responsable de la province de Diyala, au nord-est de Bagdad, a fait un mort et 15 blessés. L'homme ciblé par les meurtriers a pu s'en sortir indemne.

À Kerbala, au sud de Bagdad, trois Irakiens ont été blessés par un engin piégé qui a explosé près d'un hôtel, derrière une mosquée. L'aéroport de Mossoul, où se trouvent les forces américaines dans le nord de l'Irak, a été attaqué par des roquettes. Et un soldat américain a été blessé lors d'une attaque sur une autoroute près de Samarra, au nord de Bagdad. Le centre de Bagdad, où est situé le quartier général de l'administration américaine, a même été la cible de tirs de mortiers. Il n'y a cependant pas eu de victime dans cette zone hautement protégée.

Avec la collaboration de l'AFP.

CAMIONNEURS DE MÉTRO-RICHELIEU

Cinq syndiqués réclament plus de 4 millions à la CSN

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Après s'être vantée d'avoir négocié un dédommagement « historique » de 33 millions pour les camionneurs congédiés en 1993 par Métro-Richelieu, la CSN vient d'être entraînée dans un tout aussi spectaculaire procès par un groupe de mécontents, convaincus que la centrale et leur syndicat les ont laissés en panne, trahis et sans le sou.

Alors qu'ils avaient tenu bon pendant les cinq ans du conflit de travail, deux camionneurs se sont même suicidés en découvrant que le fameux règlement de la CSN les laissait avec trois fois rien, a révélé hier leur ancien président de syndicat, Réjean Fleury, premier témoin d'un procès qui devrait durer 23 jours, mobiliser huit avocats et amener au tribunal l'ancien leader syndical de la CSN, Gérard Larose.

« On n'avait encore jamais vu de poursuite de cette envergure, déposée par des syndiqués contre leur syndicat », souligne M^e Daniel Caisse, qui représente les camionneurs. À cinq, ceux-ci réclament plus de quatre millions à la CSN et au syndicat des travailleurs des épiciers unis Métro-Richelieu, outre de n'avoir rien récupéré des cinq ans de salaire qu'ils ont perdus, entre 1993 et 1998, quand Métro a remplacé ses 150 ca-

mionneurs par des sous-traitants.

Tous les tribunaux ont décrété que le geste était illégal, mais la CSN n'a pas su négocier adéquatement, et encore moins répartir équitablement les 33 millions obtenus, dit leur poursuivant, 25 camionneurs malchanceux n'ayant rien reçu (sauf 10 000 \$ pour dommages moraux), tandis que d'autres recevaient jusqu'à 300 000 \$.

Encore en colère, M. Fleury a surtout fustigé Gérard Larose pour avoir pris les rênes des négociations avec Métro-Richelieu, en juin 1997, au terme d'une longue aventure judiciaire, et de l'avoir alors écarté en le traitant de « pourriture ». (Une insulte qui force M. Larose à lui verser près de 40 000 \$ en dommage et intérêts.)

« Tous les tribunaux disaient que Métro agissait illégalement avec sa sous-traitance : on avait un papier de la Cour suprême, une injonction, une condamnation pour outrage au tribunal... Alors que voulait-il négocier ? » s'indigne M. Fleury, qui ne s'est pas privé d'égratigner Métro-Richelieu au passage. « Malgré tout ce qu'on dit les tribunaux, ils continuent avec la sous-traitance. On est moins de 90 camionneurs, contre 150 avant. »

Quant aux camionneurs restés sans le sou, « ils ont perdu bien plus que leur maison, ils ont perdu leur dignité. Ça fait 10 ans et demi qu'ils atten-

dent leur salaire », plaide leur avocat, qui réclame près d'un million de dollars pour chacun d'eux.

Cette semaine, six psychiatres doivent raconter comment le conflit a plongé dans la dépression le camionneur Claude Corbeil. Entré chez Métro en 1980, le père de famille dit avoir appris le jour du vote, en septembre 1998, qu'il ne recevrait que 10 000 \$, même s'il s'était chargé de mobiliser ses collègues tout le long du conflit. Deux mois plus tôt, une lettre l'avait pourtant avisé qu'il recevrait 215 000 \$.

« La CSN ne veut pas le payer sous prétexte qu'il a perdu son permis de conduire pendant le conflit et qu'il n'aurait pas pu travailler de toute façon. C'est parce qu'il n'avait pas de travail qu'il n'a pas été capable de payer sa contravention », explique M^e Caisse.

Pour la CSN, il est normal que les montants versés varient d'une personne à l'autre, le tout étant calculé selon la situation de chacun. « Leur poursuite est frivole. On n'aurait pas pu faire mieux et tout a été fait dans les règles, affirme M^e François Lamoureux, qui coordonne les affaires juridiques de la centrale. C'est la plus grosse poursuite d'individus mis ensemble jamais vue par la CSN. Ça démontre le caractère totalement disproportionné des réclamations. »



LOUEZ POUR
199\$⁺ ou **17 280\$***
/MOIS/LOCATION 48 MOIS PDSF PLUS FRAIS DE
2 450 \$ COMPTANT TRANSPORT DE 975 \$

Coupé Quad ION 2004

Participation d'au moins 50 % des gens inscrits

RÉFÉRENDUMS
suite de la page une

Selon les informations obtenues par *La Presse*, un premier scénario envisagé par M. Fournier — que 50 % des gens inscrits se prononcent en faveur de la défusion pour que le gouvernement l'accepte —, n'a pas tenu la route lors des discussions internes au gouvernement. Le scénario que conserve Québec établit qu'au moins 50 % des gens inscrits doivent participer au référendum pour en reconnaître la validité.

Comme l'indiquait *La Presse* il y a deux semaines — ce qu'avait confirmé le ministre Fournier —, la formule de péréquation prévue dans le projet de loi 9 sera mise de côté. Dans certains cas, elle incitait les villes aux défusions. De plus, Québec ne touchera pas aux règles pour l'ouverture des registres: les balises du projet de loi 9 sont maintenues. Pour la tenue d'un référendum, il faudra que 10 % des résidents s'inscrivent au registre ouvert pendant cinq jours.

Le gouvernement retiendra la proposition de Louis Bernard, architecte des fusions sous le PQ. Toutefois, les citoyens des villes défusionnées ne voteront pas pour le maire de Montréal, mais ils enverront des représentants à un conseil municipal élargi qui traitera de questions régionales comme l'évaluation foncière, la police, la protection contre les incendies et probablement aussi la gestion de l'eau.

Les amendements sont attendus pour novembre, mais ne seront pas prêts cette semaine, ni la semaine prochaine, indique-t-on.

Les fonctionnaires du Ministère planchent en même temps sur des projets de loi amendement les chartes de Montréal et de Québec, pour permettre l'application des modèles d'organisation déjà proposés par les maires Gérard Tremblay et Jean-Paul L'Allier.



Berline ION 2004

140 chevaux et beaucoup de plaisir

LOUEZ POUR
178\$⁺ ou **14 625\$***
/MOIS/LOCATION 48 MOIS PDSF PLUS FRAIS DE
2 450 \$ COMPTANT TRANSPORT DE 975 \$

Nouveau pour 2004

• MP3 disponible



Vue 2004 de Saturn

Robuste et spacieux — parfait pour une partie de pêche ou de golf

LOUEZ POUR
269\$⁺ ou **22 375\$***
/MOIS/LOCATION 48 MOIS PDSF PLUS FRAIS DE
3 020 \$ COMPTANT TRANSPORT DE 975 \$

Nouveau pour 2004

• 3,5 litres de 250 HP
avec capacité de remorquage de 3 500 lb



L'Intermédiaire L300 2004

Chargée à bloc mais abordable

LOUEZ POUR
289\$⁺ ou **22 790\$***
/MOIS/LOCATION 48 MOIS PDSF PLUS FRAIS DE
3 020 \$ COMPTANT TRANSPORT DE 975 \$

Nouveau pour 2004

• ABS de série / Traction asservie

Prenez votre temps.
En fait, prenez donc 24 heures.

Voici l'essai routier 24 heures 2004 de Saturn^{††}

Avec l'essai routier de 24 heures de Saturn, facile de trouver le modèle 2004 qui vous convient. Alors, allez-y, faites le tour de votre pâté de maisons — toute la nuit, si le cœur vous en dit. Partez au bureau, au centre commercial ou même au zoo. Découvrez comment votre véhicule négocie les courbes du quartier et comment il se stationne dans votre entrée. Nous sommes certains qu'après 24 heures au volant d'une Saturn, vous n'aurez plus envie de la quitter.

Économisez un **500\$** supplémentaire sur TOUS nos véhicules Saturn 2004.



Faites le 1 888 4-SATURN ou visitez saturncanada.com pour réserver votre essai routier.



SATURN

Chaque Saturn comprend une garantie limitée de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe propulseur. Achetez en ligne à saturncanada.com ou appelez au 1 888 4SATURN. *Ces offres réservées aux particuliers sont d'une durée limitée et ne peuvent être jumelées. Elles s'appliquent aux nouveaux modèles 2004 de l'ION 2.1SG, de l'ION 1SA, de la VUE 1SA et de la L300 1SA en inventaire. † Le transport (975 \$) et la taxe d'accise (100 \$) en sus. †† L'immatriculation, l'assurance, les frais d'administration, les droits, les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers/PPSA et les taxes ne sont pas incluses à moins d'avis contraire. ‡ Pendant la durée du bail (48 mois), le kilométrage qui vous est alloué est de 80 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 12 cents. Autres offres de location disponibles. Nos offres de location comprennent les frais de transport (975 \$-tous), la préparation à la route et la taxe d'accise (100 \$), lorsque cela s'applique. Sujettes à l'approbation de crédit de GMAC. Offres valides sur les véhicules livrés au plus tard le 30 novembre 2003. Le crédit supplémentaire de 500 \$ comprend les taxes et sera appliqué aux mensualités de location ou de financement, au prix d'achat (comptant ou non) par le détaillant. ††† Ne s'applique pas à tous les véhicules. La disponibilité des véhicules peut varier selon la concession. L'offre se termine le 30 novembre 2003. S'applique aux consommateurs de plus de 21 ans, ayant un permis de conduire valide et étant un conducteur qualifié. Des restrictions s'appliquent et une assurance automobile est requise. Visitez saturncanada.com ou votre détaillant Saturn pour en savoir plus. *† Ces offres peuvent changer sans préavis. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Une commande ou un échange de véhicules entre détaillants peut être requis. Voyez votre détaillant Saturn pour plus de détails.

Saturn Saab Isuzu de Brossard
5950, boul. Marie-Victorin
Brossard
1 866 662-3333
www.gravelauto.com

Saturn Isuzu de Terrebonne
1295, Carré Masson
Lachenaie
(450) 964-1374
www.saturndeterrebonne.saturncanada.com

Saturn Saab Isuzu Anjou
11000, rue Renaude-Lapointe
Anjou
(514) 355-9933
www.anjousaturn.com

Saturn Saab Isuzu de Laval
2800, boul. Chomedey
Laval
(450) 681-0028
www.bourassaauto.com

Mondial Saturn Saab Isuzu
9415, Papineau
Montréal
(514) 385-7222
www.mondialsaturn.com

Gravel Saturn Saab Isuzu
1, Place Ville-Marie, # 11 180
Montréal
1 800 724-7457
www.gravelauto.com

Saturn Saab Isuzu de Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville
(450) 437-6317
www.saturndeblainville.saturncanada.com

Décarie Saturn Saab Isuzu
6100, boul. Décarie
Montréal
1 866 750-2222
www.gravelauto.com

West Island Saturn Saab Isuzu
9775, route Transcanadienne
Ville Saint-Laurent
(514) 332-4424
www.westislandsaturn.com

La Chine lance un satellite expérimental

ASSOCIATED PRESS

PÉKIN – Forte du succès de son premier vol habité dans l'espace, la Chine a lancé hier un satellite expérimental de la même rampe de lancement d'où était parti le mois dernier le premier « taïkonaute ».

Le satellite récupérable, qui restera en orbite pendant 18 jours, doit être utilisé selon Pékin pour des recherches scientifiques et des opérations de cartographie. Il a été lancé par une fusée Longue Marche 2-D à 15 h 20 heure locale (7 h 20 heure de Greenwich) du centre de lancement de satellite Jiuquan, rapporte l'agence de presse chinoise Xinhua (Chine Nouvelle). Le satellite « fonctionne normalement », selon l'agence qui cite la mission de contrôle.

Il est « technologiquement beaucoup plus avancé que les précédents en matière de performance », selon Xinhua, qui précise que le satellite servira à recueillir des informations « pour aider à promouvoir le développement scientifique, technologique, économique et social du pays ».

Le satellite a été développé par l'Académie de Shanghai de la technologie spatiale et le groupe Chine Aérospatial Science et Technologie. Il s'agit du 73^e lancement d'une fusée Longue Marche depuis 1970 et le 31^e lancement réussi consécutif depuis 1996, selon Xinhua.

Le 15 octobre dernier, Pékin avait réalisé une première dans la conquête spatiale chinoise en envoyant dans l'espace le taïkonaute Yang Liwei, qui avait atterri sans problème le jour suivant. Le 21 octobre, la Chine a lancé un autre satellite développé en coopération avec le Brésil.

Et samedi, le gouvernement chinois a annoncé qu'il comptait lancer une sonde lunaire dans les cinq années à venir.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Emprisonné injustement au Bénin pendant un an, Raymond Clément ne peut oublier les atrocités qu'il a vécues. Il vient tout juste de publier un livre, *Les Diamants de l'enfer*, afin d'exorciser ses démons.

Un Canadien raconte son cauchemar dans les prisons du Bénin

NATHAËLLE MORISSETTE

Victime d'un complot, l'homme d'affaires Raymond Clément a passé un an dans différentes prisons du Bénin, en Afrique. Frôlant la mort quotidiennement, il a pu se sortir de ce cauchemar grâce à son instinct de survie.

« La chaleur et l'humidité sont écrasantes. Plusieurs prisonniers dorment debout le long du mur, il n'y a pas assez de place pour s'allonger ou pour s'asseoir. (...) Les excréments humains débordent partout », raconte M. Clément dans *Les Diamants de l'enfer*, un livre qu'il vient tout juste de publier afin d'exorciser ses démons. Ses propos ont été recueillis par l'auteur André Couture.

Rencontré hier par *La Presse*, Raymond Clément, âgé de 58 ans, ne semble plus porter les séquelles de l'épreuve qu'il a vécue entre novembre 1999 et octobre 2000. Et pourtant...

L'homme d'affaires était loin de se douter du sort qui l'attendait. Acquéreur de 12 permis miniers au

Bénin, en 1996, il dit avoir été trahi par son associé de Toronto. Ce dernier n'aurait pas remis les 230 000 \$ qu'il devait au président de la Banque centrale d'Afrique, François Tankpinou, pour un lot de 79 pierres précieuses. Mêlé à cette histoire malgré lui, il a été jeté en prison pour abus de confiance. Mains et pieds liés, il a passé devant un juge qui a refusé de l'entendre. Il a « visité » deux prisons avant d'atterrir dans un endroit qu'il qualifie aujourd'hui de « soue à cochons ».

Au cours de son incarcération, il a transporté des corps morts sur son dos, marché dans des excréments, bu de l'eau polluée, partagé sa cellule avec des cafards et des scorpions mais, malgré tout, il n'avait qu'une idée en tête : vivre. « Chaque matin, je me levais en me demandant de quelle façon j'allais assurer ma sécurité », raconte-t-il, une lueur de tristesse dans les yeux.

Chaque jour, il remettait l'équivalent de 10 \$ CAN à deux prisonniers chargés de le protéger à l'intérieur de ce « dépotoir ».

Sa survie, il la doit aussi à sa fem-

me de ménage qui travaillait pour lui au Bénin. Elle venait le voir régulièrement et lui remettait l'argent que lui acheminait sa famille au Canada.

Ses reproches vont plutôt au gouvernement canadien. « Le Canada n'a pas fait son job, dénonce-t-il. On ne voulait même pas que ma famille parle aux médias. Tout ce que le gouvernement a fait, c'est d'envoyer des lettres *pâtes molles* aux représentants du Bénin. On appelle ça de la diplomatie douce. »

Un employé du consulat canadien au Bénin était chargé de venir le voir régulièrement, mais seulement pour s'assurer qu'il était toujours vivant.

Après un long séjour à l'hôpital en raison d'un empoisonnement, un avocat, ami d'un ambassadeur en Côte-d'Ivoire, l'aide finalement à sortir de prison. Aujourd'hui, presque trois ans après son rapatriement au pays, Raymond Clément n'est plus le même homme.

À son retour, il voulait se prouver que rien n'avait changé et replonger dans le monde des affaires. Il s'est vite rendu compte qu'il n'avait pas la force de le faire.

Après avoir consulté des thérapeutes, il s'est fait conseiller de travailler dans un milieu moins stressant. L'homme est donc devenu gardien de sécurité, un emploi qu'il occupe toujours.

Maintenant, il se dit prêt à foncer. « Préparez-vous, je m'en viens », lance-t-il, sûr de lui. Pressenti par un cabinet d'avocats, il songe à devenir consultant pour faire avancer la cause de gens emprisonnés à l'étranger.

Il veut aussi écrire un deuxième livre. « Il faut avertir les gens que l'argent qu'ils envoient pour aider le Bénin va tout droit dans les poches des fraudeurs et des bandits. »

Son récit pourrait aussi se retrouver au grand écran. Un projet de film est dans l'air, mais M. Clément a refusé de donner plus de détails.

Visiblement, l'homme, qui habite à Rockland, en Ontario, a repris du poil de la bête, mais ses démons le hantent toujours. Il lui arrive de recevoir des menaces de mort parce qu'il a trop parlé. Et lorsqu'on lui demande s'il a l'intention de retourner en Afrique un jour, il répond d'un ton sec : « Non, jamais ! »



PHOTO AP ©

Le satellite sera utilisé pour des recherches scientifiques et des opérations de cartographie.



FORMATS SURDIMENSIONNÉS

LA NAPPE CARREAUX FENÊTRE | 14.⁹⁹ 55 x 75 POUCES

En exclusivité à La Lingère, à prix exceptionnel, une nappe pur coton au tissage rustique qui apporte beaucoup de chaleur et de caractère à la table d'automne avec ses coloris de rouge, orangé, jaune et vert. 65 x 90 19.99, 65 x 112 / 24.95, 65 x 130 / 29.95, rond 65 pouces 14.99, 55 x 55 / 12.99, serviette 1.99

EN EXCLUSIVITÉ À LA LINGÈRE

LE JETÉ POLAIRE SUR BERBÈRE | 29.⁹⁵ 55 x 65 POUCES

Une exclusivité Simons. Alliance de deux chaudes matières laminées l'une sur l'autre pour un jeté épais et moelleux. coloris réversibles de rouge et orange coucher de soleil ou bleu et marine tombée de la nuit.

NOTRE IMPORTATION EXCLUSIVE D'EUROPE

LE DRAP FINETTE OURS POLAIRE | 19.⁹⁹ JUMENTO CHACUN

Pur coton brossé qui offre une douce chaleur et un accent mode irrésistible avec nos motifs d'ours et aussi de kangourous, petits moutons, oies, fleurs ou carreaux, en plus des coloris unis de jaune ou bleu. Double 29.95, grand 34.95, très grand 39.95, 2 taies standard 19.99, 2 très grandes taies 24.95

ACTUALITÉS

Le poids des enfants lié à celui des parents

PRESSE CANADIENNE

TORONTO – Les adolescents qui ont des parents obèses sont davantage susceptibles de devenir obèses eux-mêmes, a conclu une nouvelle étude de Statistique Canada publiée hier.

« Les habitudes de santé des parents et des enfants sont reliées, de même que le poids », affirme Gisèle Carrière, l'auteure de l'étude.

L'inactivité physique, la cigarette et les habitudes alimentaires se répètent de génération en génération, révèle l'enquête portant sur la santé des collectivités canadiennes de 2000-2001.

Selon l'étude, 18 % des filles âgées entre 12 et 19 ans qui avaient un parent obèse faisaient de l'embonpoint et 10 % étaient elles-mêmes obèses.

Du côté des garçons, la proportion s'élève à 22 % pour ceux qui affichent un excès de poids et à 12 % pour ceux qui sont obèses.

Dans l'ensemble, 5 % des adolescents qui ont participé à l'étude étaient obèses.

Si l'on sépare les garçons et les filles, le résultat est de 3 % chez les adolescentes et de 6 % chez les adolescents.

Chez les parents, 17 % ont été classés dans la catégorie obèse et 33 % faisaient de l'embonpoint.

Statistique Canada s'est servi de l'indice de masse corporelle pour mesurer l'embonpoint et l'obésité.

L'étude démontre également que les filles et les garçons ont une perception différente de leur poids. Plus de la moitié des filles (53 %) qui jugeaient avoir un excès de poids ne faisaient même pas de l'embonpoint.

Chez les garçons, 22 % d'entre eux estimaient ne pas avoir de kilos en trop.

Et 16 % d'entre eux considéraient leur poids normal alors qu'ils faisaient de l'embonpoint ou étaient obèses.

Dans la même catégorie du côté des filles, la proportion est de 6 %.

« Il y a des adolescents qui ont des problèmes de perception avec leur corps, affirme le Dr Beth Abramson de la Fondation des maladies du cœur. Mais vous pouvez faire de l'embonpoint et mener une vie saine, être en bonne condition physique et ne pas ressembler

à un mannequin maigrichon », ajoute-t-elle.

Selon les résultats de l'étude, bon nombre d'adolescents ne passent pas le test lorsque vient le temps de prendre de bonnes habitudes de vie.

Quatorze pour cent d'entre eux affirment fumer et plus de 55 % ne mangent pas au moins cinq portions de fruits et de légumes par jour.

Plusieurs également ne font pas d'exercice.

Parmi les filles, 33 % ont déclaré ne pas faire d'activités physiques durant leur loisir et du côté des garçons, la proportion est de 21 %.

Mais leurs parents ne leur donnent pas l'exemple et font même pire. Plus de 50 % ne font pas d'exercice et plus de 60 % ne mangent pas les cinq portions de fruits et de légumes par jour.

Près de 25 % des parents ont également admis être des fumeurs réguliers.

Des chercheurs ont réussi à éliminer le cancer du sein sur des souris

PRESSE CANADIENNE

SACRAMENTO – Des scientifiques de l'Université McGill et de l'Université de la Californie ont rendu publics les résultats d'une découverte majeure qui pourrait avoir des répercussions importantes dans le traitement du cancer du sein, lors d'une réunion à l'Association de la recherche sur le cancer du sein à Sacramento, en Californie.

Ils ont réussi à éradiquer et à prévenir le cancer du sein sur des souris de laboratoire, en rendant le gène responsable du développement du cancer inactif.

L'expérience a aussi démontré que les souris qui étaient prédisposées génétiquement à avoir le cancer du

sein ne l'ont pas développé.

« C'est extrêmement satisfaisant », a déclaré Robert Cardiff, un professeur de l'Université de la Californie et un des auteurs de l'étude, qui a ajouté que cette découverte allait pouvoir aider à guérir, et peut-être prévenir, le cancer du sein chez l'être humain.

Cette percée ouvre la porte à des traitements du cancer du sein « personnalisés », adaptés aux différents types de tumeurs, a-t-il affirmé.

Les chercheurs ont démontré qu'ils avaient prévenu ou éradiqué le cancer du sein chez les souris en rendant inactif un seul gène, le Beta-1. Ils ont neutralisé la tumeur cancéreuse, en assurant un contrôle sur l'activité des souris de laboratoire.

Le gène Beta-1 est responsable du développement des tissus mais s'il est défaillant il peut causer le cancer du sein.

« La recherche démontre que c'est absolument essentiel que le gène Beta-1 soit inactif pour que des glandes mammaires cancéreuses se développent », a expliqué William J. Muller, un professeur de biochimie à l'Université McGill et un des auteurs de l'étude.

Mais le plus important reste à venir. Les scientifiques doivent maintenant développer un médicament qui aura le même effet chez la souris que chez l'être humain.

Ils doivent trouver la façon de pouvoir rendre inactif le gène humain responsable du cancer du sein.



Sage sur la route
Investisseur audacieux

APPRIVOISEZ LE RISQUE

Sage sur la route, mais téméraire dans ses placements. Or, faire preuve d'audace ne veut pas dire foncer tête baissée.

Le **FONDS FIDELITY DISCIPLINE ACTIONS^{MC} CANADA** tient la route en maintenant sa participation à tous les marchés. La sélection active des titres accélère le potentiel de rendement.

Prenez le risque qui vous convient. Renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Un risque à votre mesure
APPELEZ VOTRE CONSEILLER EN PLACEMENTS

www.fidelity.ca

Fidelity Investments

Veillez lire le prospectus d'un fonds avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis; leur valeur est appelée à fluctuer fréquemment et le rendement passé pourrait ou non être reproduit. Les investisseurs verseront des frais de gestion et des charges et pourraient devoir payer des commissions ou des frais de maintien; de plus, ils pourraient réaliser un profit ou subir une perte.

3174585

ACTUEL

SI LA TENDANCE SE MAINTIENT....



Tous les jours dans LA PRESSE

**Anglais, Français
Espagnol, Italien**

École internationale de langues
Prochaines sessions:
24 nov. (jour et soir)
5 janvier (jour)

Y M C A
Centre-ville :
(514) 849-8393,
postes 709 et 719
www.ymcamontreal.qc.ca/langues

Loto Québec		Résultats	
Tirage du 2003-11-03		Tirage du 2003-11-03	
03	04	05	10
11	13	19	20
27	29	31	33
34	35	37	39
42	52	57	60
Tirage du 2003-11-03		Tirage du 2003-11-03	
872	2538	NUMÉRO	052100

Pari sportif		HOCKEY	
Résultats		Matches du 28 octobre au 2 novembre 2003	
Quelle équipe A MARQUÉ LE PLUS de buts?		Quelle équipe A ALLOUÉ LE MOINS de buts?	
1	Vancouver	5	New Jersey*
2	Philadelphie	6	Vancouver
3	Toronto*	7	Minnesota
4	Minnesota*	8	Pittsburgh
* Indique où le règlement du bris d'égalité a été appliqué			
Nombre de gagnants		Lots	
8/8	0	35 000,00 \$	
7/8	6	942,50 \$	
6/8	45	160,50 \$	
5/8	316	39,70 \$	
4/8	1 401	3,00 \$	
Prochain gros lot (approx.) :		40 000 \$	
www.jeu-pronostik.com			

CHRYSLER



Êtes-vous du type...



Chrysler PT Cruiser 2003

• Moteur de 2,4 L à DACT, 150 ch • Transmission manuelle à 5 vitesses • Glaces à écran solaire • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Roues de 16 po en aluminium • Banquette arrière à dossier 65-35 repliable et rabattable • Radio avec lecteur de CD • **Et plus!**

LOUEZ À SEULEMENT

279\$[†]
PAR MOIS.
LOCATION
DE 54 MOIS.

Comptant initial de 1900\$
ou échange équivalent.
Transport et taxe sur le
climatiseur inclus. Aucun dépôt
de sécurité. Programme zéro
comptant également offert.

OU ACHETEZ À

19 799\$*

ou du type...



Berline Chrysler Sebring 2004

• Moteur de 2,4 L à DACT, 150 ch • Transmission automatique à 4 vitesses • Télédéverrouillage • Climatiseur • Régulateur de vitesse • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Radio avec lecteur de CD • **Et plus!**

LOUEZ À SEULEMENT

279\$[†]
PAR MOIS.
LOCATION
DE 54 MOIS.

Comptant initial de 2475\$
ou échange équivalent.
Transport et taxe sur le
climatiseur inclus. Aucun dépôt
de sécurité. Programme zéro
comptant également offert.

OU ACHETEZ À

18 888\$*



LA MEILLEURE PROTECTION QUE NOUS AYONS JAMAIS OFFERTE SUR TOUS LES MODÈLES 2003 ET 2004.
GARANTIE DE 7 ANS OU 115 000 KM SUR LE GROUPE MOTOPROPULSEUR, ET ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES SUR 24.**
GM, FORD, HONDA ET TOYOTA NE L'ONT PAS.

chrysler.ca

FINANCIEMENT OFFERT PAR SERVICES FINANCIERS CHRYSLER CANADA.

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP_{MD} • DODGE

DIPLÔMÉS

Rabais
jusqu'à 1000\$†

* Les prix comprennent les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et sont établis pour la Chrysler PT Cruiser 2003 équipée de l'ensemble 27E et pour la berline Chrysler Sebring 2004 équipée de l'ensemble 24H + A1F. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre.
† Tarif mensuel pour 54 mois établi pour la Chrysler PT Cruiser 2003 avec l'ensemble 27E et la berline Chrysler Sebring 2004 avec l'ensemble 24H + A1F. Le dépôt de sécurité est de 0\$ pour une période de temps limitée seulement et peut changer sans préavis. Premier versement exigé à la livraison. Location pour usage personnel seulement. Aucun rachat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 91 800 km au taux de 15¢ le kilomètre. ** Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques, et s'appliquent à la livraison au détail des modèles de Chrysler PT Cruiser 2003 et de berline Chrysler Sebring 2004 neufs en stock. Pour usage personnel seulement. Les offres peuvent changer sans préavis. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Sous réserve de l'approbation de Services Financiers Chrysler Canada. Transport et taxe sur le climatiseur (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre, taxes et frais d'administration des concessionnaires en sus. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ** Tous les modèles Chrysler, Jeep et Dodge 2003 et 2004 sont couverts par la meilleure protection que nous ayons jamais offerte: une garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le groupe motopropulseur, et une assistance routière 24 heures sur 24, selon la première éventualité. La garantie de base est de 3 ans ou 60 000 km. La protection de la carrosserie contre la corrosion est de 3 ans. Le moteur turbo Cummins diesel est couvert par une garantie limitée distincte de 7 ans ou 160 000 km sur le moteur. Selon la première éventualité. Certaines conditions ainsi qu'une franchise peuvent s'appliquer. Cette offre ne s'applique pas à certains véhicules vendus à des fins commerciales ou aux modèles SRT-10. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire. Services Financiers Chrysler Canada est un membre du groupe de Services DaimlerChrysler Canada. ‡ Remise aux diplômés de 500\$ à la location ou de 1 000\$ à l'achat d'un véhicule, à l'exception de la Dodge SX 2.0 (750\$). Cette offre exclut la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep_{MD} • Dodge du Québec



ACTUALITÉS

Un jeune sur deux craint le taxage

NATHAËLLE MORISSETTE

Le taxage et l'intimidation sont des fléaux répandus dans l'ensemble des écoles du Québec, si bien que plus de la moitié des jeunes du primaire et du secondaire craignent d'en être victimes.

C'est du moins ce que révèle une enquête menée conjointement l'an dernier par le ministère de la Sécurité publique et 34 organismes communautaires québécois. Jusqu'à présent le ministère a investi plus d'un million pour contrer le problème.

En effet, 62 % des 16 660 répondants se disent affectés par le taxage. Ce qui signifie que, même s'ils n'en ont pas tous été victimes ou témoins, la majeure partie d'entre eux appréhendent le jour où on leur videra les poches. Parmi les jeunes interrogés, 11 % confient avoir été victimes de taxage et 23 % en ont été témoins.

Le problème a-t-il pris plus d'ampleur depuis les dernières années? « Je ne peux pas vous dire si le phénomène est plus grave, mais les chiffres que nous avons révélés un problème important », mentionnait hier le ministre de la Sécurité publique,

Jacques Chagnon, lors du lancement de la 18^e Semaine de la prévention de la criminalité.

« On part de loin, a-t-il poursuivi. L'enquête révèle un sentiment d'insécurité relativement élevé. » Cette année, l'événement, qui se tient jusqu'au 8 novembre, se déroule sous le thème *NON au taxage!* Le ministre en a donc profité hier pour réitérer son engagement à lutter contre le fléau.

Dans le cadre d'un programme implanté depuis deux ans, le Ministère remettra plus d'un million de dollars à différents organismes communautaires afin de leur permettre d'agir directement sur le terrain en faisant de la prévention et de la sensibilisation auprès des jeunes.

Jusqu'à maintenant, le Ministère n'a pu dire si le programme, lancé sous le gouvernement péquiste, a contribué à réduire le taux de taxage. « Je ne sais pas s'il y a eu des améliorations, précise M. Chagnon, mais c'est certainement l'objectif visé. »

L'implication des écoles

Contrer le phénomène est d'ailleurs l'une des priorités d'Élise Marceau, directrice de l'école pri-

maire Saint-Jean, à Laval. Dans la majorité des cas, ce sont les élèves de cinquième et sixième année du primaire ainsi que ceux de première secondaire qui en font les frais. « Actuellement, il y a beaucoup de taxage, dit-elle. La plupart du temps, ça ne se passe pas dans les écoles car les jeunes savent qu'ils sont surveillés. »

Les parcs, les centres commerciaux et les arrêts d'autobus sont des lieux par excellence pour les *taxeurs*. Même si le fléau est moins présent à l'intérieur des murs de l'école, M^{me} Marceau estime que les élèves doivent pouvoir se confier aux différents intervenants des milieux scolaires.

À la Fédération des commissions scolaires du Québec, le problème est également pris très au sérieux. On affirme que la plupart des institutions scolaires organisent des activités et des semaines thématiques pour sensibiliser les élèves. Toutefois, Denis Pouliot, porte-parole de la fédération, estime que cette lutte n'est pas du seul ressort de l'école. « Les parents et le milieu communautaire doivent aussi s'impliquer, car c'est un problème de société. »

L'UdeM revoit son règlement sur le plagiat

MARIE ALLARD

Aux prises avec une augmentation des cas de tricherie chez les étudiants, l'Université de Montréal revoit son règlement sur le plagiat.

« C'est une situation qu'il faut regarder, entre autres parce qu'il est très difficile de répertorier les cas de plagiat, alors que nous avons l'impression qu'il y en a de plus en plus », confirme Maryse Rinfret-Raynor, vice-rectrice à l'enseignement de premier cycle à l'Université de Montréal.

Il n'y a, officiellement, que cinq cas de tricherie recensés par le secrétariat général de l'Université de Montréal entre 1997 et 2002. « Ce n'est vraiment que la pointe de l'iceberg, explique la vice-rectrice, puisque ces étudiants sont ceux qui ont porté en appel les décisions de leurs facultés. »

En fait, des dizaines de cas de plagiat sont signalés par les professeurs tous les ans. L'an dernier, un étudiant a remis un travail dont sept pages avaient été copiées intégralement d'un rapport trouvé dans Internet, tandis qu'un autre s'est présenté à un examen avec des notes cachées dans son coffre à crayons, rapporte *Forum*, le journal de l'Université de Montréal. Tel qu'indiqué dans l'article 2 du Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants, le travail ou l'examen de ces tricheurs a été noté F.

Or, ce règlement n'est pas idéal. Selon Marie-Josée Rinfret, l'ombudsman de l'Université de Montréal, qui reçoit de 15 à 25 étudiants par an pour des sujets liés au plagiat. « À l'heure actuelle, un professeur qui découvre un cas de plagiat donne un zéro à l'étudiant et en informe le doyen, dit-elle. Il y a sanction avant même que l'étudiant ait pu être entendu, contrairement à ce qui se passe dans d'autres institutions. »

L'absence de mesures de rechange à

la note F pose aussi un problème. « Dans d'autres universités, il y a une variation possible dans les sanctions, ce qui est utile parce que les manquements n'ont pas tous la même importance », fait valoir M^{me} Rinfret.

Nouveau règlement d'ici la fin de l'année

Pour ne pas faire échouer un étudiant qui a omis une référence parmi 10 autres, les professeurs ne peuvent faire autrement que de laisser faire. « Le règlement actuel ne convient pas, a dit Jacques Frémont, doyen de la faculté de droit, au journal *Forum*. Il prévoit des sanctions beaucoup trop sévères et la procédure est trop lourde; il passe donc à côté de l'objectif. »

Heureusement, un nouveau règlement doit voir le jour d'ici la fin de l'année scolaire. Au printemps 2003, l'Assemblée universitaire de l'Université de Montréal a en effet demandé au Comité des règlements de se pencher sur la question. Trois angles sont étudiés : la définition des infractions, les sanctions et la procédure.

« Copier, c'est plagier » à HEC

À HEC Montréal, où plus de 45 étudiants ont été impliqués dans 26 cas de fraude en 2002, une campagne de sensibilisation au plagiat est en cours depuis le 6 octobre. « Copier, c'est plagier! » disent les affiches placardées sur les murs de l'établissement, un slogan repris dans des dépliants remis aux étudiants.

Avec l'utilisation quasi généralisée des ordinateurs portables en classe — et les exemples douteux d'Enron et de WorldCom — l'incitation à la fraude est forte, reconnaît Daniel Racette, directeur des programmes à HEC. « On dit aux étudiants : t'as entre les mains un instrument qui peut te faciliter le plagiat, mais ne le fais pas, parce qu'une des valeurs importantes dans le monde des affaires, c'est l'intégrité. »

La Caisse de dépôt a fait perdre un milliard à la SAAQ

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Les pertes subies par la Caisse de dépôt et placement ont fait perdre un milliard aux caisses de la Société de l'assurance automobile du Québec. Avec un ministère des Transports déjà écrasé par le fardeau de la dette accumulée, la SAAQ a lancé un appel au secours au gouvernement du Québec.

Dans un document produit par l'équipe du président de la SAAQ, Jacques Brindamour, l'organisme révèle que la baisse de 10,5 % des rendements de la Caisse en 2002 aura fait perdre d'un coup un milliard aux réserves de son organisme. La situa-

tion ne s'améliorant guère, par la suite, l'organisme fait face à un déficit de 250 millions pour 2003, et de 294 millions pour 2004.

Les problèmes de financement se retrouvent aussi au ministère des Transports, où on remet désormais en question la construction du boulevard Notre-Dame dont la facture, après des études plus précises, est passée de 200 à 400 millions. L'impasse est totale entre Transport Québec qui tient à une autoroute permettant un grand volume de circulation, et la ville de Montréal qui réclame un boulevard urbain, plus politiquement acceptable.

Pour rééquilibrer ses coffres, la

SAAQ prévoit augmenter les droits pour des permis et des immatriculations visant en particulier les motocyclistes. On propose de faire passer les droits d'immatriculation de 40 \$ à 100 \$, mais le ministère des Finances n'a pas encore pris position sur cette requête. De plus, la SAAQ propose de faire passer de 104 \$ à 134 \$ l'immatriculation d'un véhicule de promenade. Encore une fois les Finances n'ont pas approuvé la majoration pour l'instant.

Le gouvernement Landry avait envisagé une telle hausse pour cet automne, sans l'annoncer toutefois dans le budget déposé en mars par Pauline Marois.



SUBARU

Incredroyable mais vraie

L'événement
Traction intégrale
de SUBARU

POSSIBILITÉ DE FINANCEMENT
À L'ACHAT JUSQU'À
60 MOIS

1,80%**

OFFRE INCROYABLE!



IMPREZA TS
2004

PRIX INCROYABLE

22,995\$*

PDSF

La Traction Intégrale Subaru,
pour le plaisir de coller à la route.

TRACTION INTÉGRALE SYMÉTRIQUE À PRISE CONSTANTE

- Moteur boxer 2,5 litres - 165 ch
- Transmission manuelle à 5 rapports
- Coussins gonflables conducteur et passager avant
- Climatiseur
- ABS aux 4 roues
- Et plus encore...

Informez-vous du
PLAN DE PROTECTION
SUBARU

ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES SUBARU DU GRAND MONTRÉAL



SUBARU

GUIDÉE PAR UNE FORCE INTÉRIEURE™

SUBARU RIVE-SUD GREENFIELD PARK JOHN SCOTTI SUBARU SAINT-LEONARD JOLLETTE SUBARU JOLLETTE CARREFOUR SUBARU/AUTO SAINTE-ROSE LAVAL SUBARU AUTO CENTRE MONTRÉAL SUBARU DES SOURCES DOLLARD DES ORMEAUX SUBARU STE-AGATHE STE-AGATHE-DES-MONTS LACHUTE SUBARU BROWNSBURG SUBARU ST-HYACINTHE SAINT-HYACINTHE SUBARU DE LAVAL ADM AUTOMOBILES GRANBY CONCEPT AUTOMOBILES REPERTIGNY SUBARU ST-JÉRÔME SAINT-JÉRÔME

* Pour le modèle Impreza TS 2004 5 vitesses 4GITS; PDSF (Prix de détail suggéré du fabricant). Transport et préparation 1295 \$. Taxes en sus. Le prix de vente du concessionnaire peut être inférieur. ** Possibilité de financement à l'achat au taux de 1,8% jusqu'à 60 mois, disponible sur tous les modèles Impreza TS 2004 (4G1TS, 4G2TS). Immatriculation, assurances, taxes sur les pneus neufs et autres taxes en sus. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. Exemple de financement à l'achat : 10 000 \$ au taux annuel de 1,8% équivaut à des paiements de 174,40 \$ par mois pendant 60 mois. Coût d'emprunt de 464 \$ pour un remboursement total de 10 464 \$. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation de crédit par «Compagnie de Service de Financement Automobile Primus Canada». Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire Subaru. Offre valide jusqu'au 30 novembre 2003.

www.subaru.ca

Une commissaire de la CSDM soupçonnée d'abus de confiance

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Le procureur général pourrait porter des accusations criminelles d'abus de confiance contre une commissaire de la CSDM qui a travaillé pour la députée péquiste Diane Lemieux lors du scrutin du 14 avril dernier.

Selon la plainte déposée au procureur général, que *La Presse* a obtenue, la commissaire Louise Mainville, candidate du MEMO dans le quartier Saint-Louis—Mile End aux élections scolaires du 16 novembre, pourrait ne pas être habilitée à exercer ses fonctions et accusée d'abus de confiance.

Un fonctionnaire public reconnu coupable de cette faute criminelle est passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans. Actuellement à l'étude au ministère de la Justice et devant le directeur général des élections, ce dossier avait été soulevé par l'ADQ en juin à l'Assemblée nationale. Déjà, le PQ et le MEMO ont reconnu les faits.

L'enquête a démontré que le 14 avril, M^{me} Mainville a, avec huit autres personnes, utilisé des locaux et des téléphones de la Commission scolaire de Montréal afin d'effectuer du travail électoral pour la candidate péquiste Diane Lemieux. C'est l'agent officiel de M^{me} Lemieux, Daniel Bourdeau, qui a autorisé Jean-François Cayer à mettre sur pied un tel système de sollicitation électoral avec Louise Mainville en utilisant des installations de la CSDM.

Pour sa part, Diane Lemieux soutient ne pas connaître Louise Mainville personnellement. Elle estime que cette histoire ressort en raison des élections scolaires qui approchent. « Mon agent officiel a déposé mon rapport de dépenses électorales au DGE dans les délais. Pour le reste,

cela appartient à la commission scolaire et au MEMO. Je n'ai pas d'affaires là-dedans », souligne la députée de Bourget.

Le Parti Québécois a reconnu qu'il s'agissait d'une dépense électorale. M. Bourdeau a fait parvenir un chèque de 814 \$ à la CSDM à cet effet. Le chèque n'a pas été encaissé et a plutôt été versé au dossier qu'étudie le DGE.

Les événements du 14 avril sont toutefois susceptibles de jeter un discrédit sur la Commission scolaire qui, dès le mois de mai, s'était dissociée des gestes de la commissaire Mainville en plus d'ouvrir une enquête.

À la fin mai, le MEMO a reconnu s'être adonné à des activités partisans lors des élections. Début septembre, le comité d'éthique et de déontologie de la CSDM a blâmé la commissaire Mainville pour manquement au code d'éthique et de déontologie. Il a donc recommandé de déposer une plainte.

Selon cette plainte envoyée par la CSDM le 29 septembre dernier au ministère de la Justice, il y a eu, dans ce cas, faute déontologique et abus de confiance en raison l'infraction à la loi électorale et au code criminel. « Elle (Louise Mainville) a donc posé un geste contraire à un devoir imposé par un règlement et à des directives relatives à sa fonction. (...) Il ressort que la commissaire a utilisé les équipements de la Commission pour son intérêt « politique », ce qui constitue un bénéfice personnel », pensent les avocats du cabinet Dunton Rainville retenu par la CSDM.

En outre, « le fait que la commissaire ait permis à d'autres personnes de se servir des équipements de la Commission scolaire pour faire des appels partisans nous amène à la conclusion qu'il y avait une recherche d'intérêt personnel ».

SALAIRES

Le front commun veut 12,5% de plus en trois ans

MARIO CLOUTIER

QUÉBEC — Les trois plus importants syndicats du secteur public, CSN, CSQ et FTQ, visent des augmentations salariales de 12,5 % en trois ans.

Réunie cette semaine à Québec, c'est la CSN qui en a fait l'annonce, précédant de quelques jours celle du front commun syndical qu'elle compte former avec la CSQ et la FTQ. Les 320 000 syndiqués de ces trois centrales souhaitent obtenir des hausses de salaire de 4,5 % en 2004, ainsi que de 4 % en 2005 et 2006.

Les négociateurs des trois syndicats ont également convenu de 44 autres demandes pour la table centrale des négociations du secteur public. À elles seules cependant, les augmentations de salaire des 430 000 employés de l'État représenteraient une dépense supplémentaire de 2,6 milliards pour le Trésor québécois, selon les syndicats.

Le responsable des négociations à la CSN, Louis Roy, fait valoir que les syndiqués du secteur public accusaient un retard de 8 % sur ceux du privé l'an dernier. « Ce n'est pas trop demander », ajoute pour sa part le négociateur de la FTQ, Raymond Forget.

Le président de la CSQ, Réjean Parent, croit que les hausses exigées restent « très modestes » aux yeux de ses membres, enseignants pour la plupart.

« C'est comme un remake du même film, les gouvernements sont toujours plus pauvres quand on arrive en négos. On crée une ambiance à chaque fois, il ne faut pas s'en surprendre », dit-il.

Autres demandes

Au cours des dernières négocia-



PHOTO PRESSE CANADIENNE

Le responsable des négociations à la CSN, Louis Roy, soutient que le salaire moyen des employés de l'État est actuellement de 28 000 \$.

tions du secteur public avec le gouvernement du Parti québécois, les syndiqués avaient obtenu des augmentations de 11 % en cinq ans. Le salaire moyen des employés de l'État est actuellement de 28 000 \$, soutient M. Roy, en expliquant que « ces gens subissent une diminution de leur pouvoir d'achat depuis des années ».

Parmi leurs autres demandes, les syndicats veulent aussi obtenir une indexation des rentes de retraite, même si cela signifie une hausse du taux de cotisation. Ils souhaitent également améliorer les droits parentaux des syndiqués par une meilleure conciliation travail-famille.

Ces demandes, ainsi que la création d'un front commun comme

tel, sont souhaitées par les négociateurs et les présidences des centrales, mais devront être approuvées par les membres de la CSN et de la CSQ d'ici quelques semaines.

L'équité reportée ?

Aux yeux de la FTQ, toutefois, tant pour « le fonctionnement et la mobilisation, tout semble aller pour bâtir un front commun fort », note Raymond Forget.

Le dossier de l'équité salariale risque toutefois de pâtir des négociations des nouvelles conventions collectives en étant reporté aux calendes grecques. Comme les syndicats tiennent à séparer cette question des augmentations salariales, les négociateurs syndicaux pourraient ne l'aborder qu'à la toute fin.

« Nous n'accepterons pas de troc, souligne Louis Roy. On veut régler ce dossier indépendamment de tout autre dossier à incidence monétaire. »

Déjà, les travailleurs de cinq syndicats (CSN, CSQ, FTQ, FIIQ et SFPQ) ont accepté de prolonger leur convention collective d'un an afin de conclure les travaux sur ce dossier litigieux. Ils attendent toujours des nouvelles du Conseil du Trésor.

Les syndicats estiment que toutes leurs demandes seront déposées d'ici décembre et espèrent donc une réponse du Conseil du Trésor en février, juste avant le prochain budget Séguin.

D'ici là, se plaçant en mode de défense des services publics, les centrales se disent bien occupées à « augmenter la pression de l'ensemble des forces progressistes du Québec sur le gouvernement pour éviter qu'il ne démolisse tout », conclut Louis Roy.

Faites un vœu. Je vous le réalise en langage HTML.

Sur aircanada.com, vous êtes le maître.

Voici un petit tour de magie cybernétique pour vous permettre de sauver temps et argent. Pour tous vos voyages au Canada, consultez d'abord notre gamme toute simple d'options de tarifs en ligne. De nos réductions offertes en classe Affaires jusqu'à nos bas tarifs Tango aller simple, tout un choix s'offre à vous. Aussi, réservez en toute sécurité sur notre site et accumulez encore plus de milles Aéroplan^{MD}.

De fait, vous obtenez un mille additionnel pour chaque tranche de 3 \$ dépensés. Et quelle que soit votre destination, effectuez vos réservations d'hôtel et louez votre voiture directement en ligne pour économiser encore plus. Alors, allez-y. Choisissez votre fauteuil, effectuez vos changements de vols en une nanoseconde. Appelez ça « le voyage sur mesure » ou « le système de réservation de l'avenir », pour nous, nous l'appellerons toujours par son petit nom : aircanada.com. Le site conçu et imaginé pour réaliser tous vos vœux de voyages.

Plus de choix, plus de flexibilité et davantage.

aircanada.com



Scott Tucker
Analyste principal — Technologie de l'information, Vancouver

AIR CANADA 

POLITIQUE

Le surplus budgétaire réduit d'Ottawa ne surprend pas les économistes

Les finances publiques du Canada sont en meilleure posture que celles des États-Unis.

MARTIN VALLIÈRES

LA PRESSE À TORONTO

L'annonce par le ministre fédéral des Finances, John Manley, d'un surplus budgétaire réduit de moitié par rapport aux prévisions du printemps dernier a été reçue sans grande surprise par des économistes à Toronto et à Montréal.

« En fait, après les chocs des derniers mois, notamment en Ontario, c'est une bonne nouvelle que le ministre Manley ait livré un aperçu budgétaire auquel tous s'attendaient dans le secteur financier », a résumé Craig Wright, économiste en chef de la Banque Royale, à Toronto.

Plusieurs économistes et analystes financiers s'attendaient à ce que les goussets fédéraux se ressentent du ralentissement soudain de la croissance économique, à la suite d'évé-

nements coûteux comme la crise du SRAS et la panne électrique du mois d'août en Ontario.

En contrepartie, ont aussi souligné ces économistes, les finances publiques du gouvernement canadien demeurent en bien meilleur état que celles des autres pays industrialisés, à commencer par les États-Unis.

« Malgré le ralentissement, le Canada continue de faire mieux que les autres pays membres du G-7. Ainsi, du point de vue des marchés financiers, il importe peu que le gouvernement canadien se dirige vers un surplus diminué à deux milliards, ou même zéro dans le pire des cas », a commenté Avery Shenfeld, économiste principal chez Marché Mondiaux CIBC, à Toronto.

Pause

Selon Clément Gignac, économiste en chef à la Financière Banque Nationale, à Montréal, l'énoncé budgétaire de M. Manley confirme

que « l'ère des surplus marque une pause, pour un an ou deux sans doute. »

Néanmoins, a-t-il dit, les Canadiens ne devraient pas s'inquiéter outre mesure de l'impact d'un budget fédéral beaucoup plus serré sur l'image économique du pays.

« Je reviens d'une conférence aux États-Unis où, encore une fois, j'ai pu constater comment les investisseurs étrangers sont en amour avec le Canada, a expliqué M. Gignac.

« Notre situation budgétaire relativement bonne, nos exportations d'énergie, les prix de nos ressources naturelles qui remontent, nos taux d'intérêt attrayants... Ce n'est pas un surplus budgétaire soudainement très rétréci qui va changer la perspective de ces investisseurs. »

Mais cela étant dit, a souligné M. Gignac, cet intérêt des investisseurs étrangers pour le Canada explique en bonne partie la hausse rapide du huard par rapport à la devise américaine.

Et cette hausse qui cote déjà à 21 % en 10 mois — du jamais vu dans l'histoire du Canada — pourrait réserver des mauvaises surprises économiques dès les prochains mois et déjouer la révision budgétaire du ministre fédéral des Finances.

« Le secteur des manufacturiers et des exportateurs, qui compte tout de même pour 18 % des emplois au Québec et en Ontario, n'a pas encore manifesté tout l'impact d'une hausse aussi rapide du dollar. Le Canada a perdu 80 000 emplois manufacturiers ces derniers mois et il pourrait en perdre quelques milliers d'autres si le dollar continue de grimper », a indiqué Clément Gignac.

Mais pour Ted Mallett, économiste principal à la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI), le plus gros regroupement de PME au Canada, ce n'est pas tant la hausse du dollar canadien qui inquiète les entrepreneurs, que plutôt la perspective

d'un budget fédéral très fragilisé, qui rouvrirait la voie à des hausses de taxes ou d'impôt.

Et à ce titre, selon M. Mallett, l'énoncé de M. Manley prononcé hier devant le comité parlementaire des finances à Ottawa était plutôt décevant pour les dirigeants d'entreprise, « qui sont les décideurs de la création d'emplois », a-t-il insisté.

« Il n'y avait pas d'indice suffisant de la part du ministre d'une volonté de restreindre les dépenses pour compenser la faiblesse des rentrées fiscales. Depuis trois ans, l'attention accordée aux surplus budgétaires a masqué le fait que les dépenses ont augmenté d'au moins 20 % au fédéral.

« Or, nos récents sondages parmi les entrepreneurs suggèrent que leur appréhension d'une remontée du fardeau fiscal est devenue un facteur important de décision pour leurs projets d'investissement et d'embauche », a souligné M. Mallett.

Bois d'oeuvre : les producteurs canadiens rejettent un projet d'entente

SYLVAIN LAROCQUE

PRESSE CANADIENNE

OTTAWA — L'industrie américaine du bois d'oeuvre vient de soumettre un projet d'entente à l'amiable

pour mettre un terme au litige commercial qui oppose les États-Unis au Canada depuis des années — un projet que les producteurs canadiens ont immédiatement rejeté du revers de la main.

Carl Grenier, vice-président exécutif du Conseil du libre-échange pour le bois d'oeuvre, affirme sans ambages que la nouvelle proposition serait pire pour l'industrie que la situation actuelle. Depuis mai

2002, pourtant, Washington impose des droits compensateurs et anti-dumping totalisant plus de 27 pour cent sur les importations canadiennes de bois d'oeuvre, estimant que le Canada subventionne indûment ses producteurs par le biais de droits de coupe avantageux.

« Cette proposition reprend le propos comme si de rien n'était, comme s'il n'y avait pas eu au moins deux décisions qui ont été très favorables au Canada depuis juillet dernier (à l'Organisation mondiale du commerce et devant le tribunal de l'ALENA) », a souligné M. Grenier, en ajoutant que les Américains ne font que « demander encore plus de concessions ca-

nadiennes ».

En vertu du projet d'accord de la coalition américaine, les producteurs canadiens de bois pourraient occuper jusqu'à 30,5 pour cent du marché américain sans subir de pénalités financières. Au-delà de ce seuil, les exportations canadiennes aux États-Unis seraient soumises à un tarif de 225 \$ US par mille pieds-planches (MBF).

« Ça veut dire qu'il faudrait réduire nos exportations de bois, par rapport à ce qu'on a exporté l'an passé, de 1,8 milliards de pieds-planches, a estimé Carl Grenier. Ça, c'est beaucoup de bois. C'est plusieurs usines qui devraient fermer de façon permanente. »

La performance atteint de nouveaux sommets.



ATTENTATS D'AIR INDIA

L'un des accusés aurait avoué son crime

PRESSE CANADIENNE

VANCOUVER — L'un des deux hommes accusés d'avoir détruit un avion d'Air India avec une bombe aurait avoué son crime à sa petite amie pendant sa liaison amoureuse secrète avec cette dernière entre 1992 et 1997.

D'une voix brisée par l'émotion, la femme a témoigné hier en Cour suprême de Colombie-Britannique que Ripudaman Singh Malik avait confessé être l'un des auteurs de l'attaque contre un avion d'Air India qui avait fait 329 morts, le 23 juin 1985.

La femme a également raconté que Malik et son groupe avaient obtenu l'appui d'un leader religieux sikh pour cet attentat.

« Ils ont reçu la bénédiction de Bhai Jeewan Singh », a déclaré la femme en parlant de Malik et d'autres sikhs qui avaient participé à la rencontre avec le chef religieux à Seattle. Le témoin a précisé que Malik lui-même lui avait raconté l'affaire.

En défense, les avocats ont été incapables de déterminer si la rencontre de Seattle avec le chef religieux avait eu lieu avant ou après les deux attentats contre Air India, survenus le 23 juin 1985. L'autre attentat s'était produit à l'aéroport Narita de Tokyo.

Le témoin qui avait employé de Malik entre 1992 et 1997 a raconté qu'une idylle est née entre eux et qu'il lui avait demandé de bien noter tout ce qu'il lui disait.

« Il me disait : n'oublie pas d'en prendre note, de l'enregistrer. Il

m'a dit qu'un jour il ne pourrait pas être près de moi pour me dire des choses, qu'il avait fait des choses qui reviendraient le hanter », a ajouté la femme, en parlant d'une conversation remontant à 1997.

La femme a donc tenu un journal à l'époque pour noter les propos de Malik, qui fut arrêté en même temps que son coaccusé Ajaib Singh Bagri, en octobre 2000.

Les deux hommes sont accusés du meurtre prémédité des 329 personnes à bord du Boeing 747 d'Air India, détruit par l'explosion d'une bombe cachée dans une valise.

Malik et Bagri sont également accusés d'homicides relativement à la mort de deux bagagistes tués par l'explosion d'une autre bombe qui devait être embarquée dans un autre vol d'Air India le même jour à l'aéroport Narita.

Un troisième participant à ces attentats, Inderjit Singh Reyat, a été condamné en février à cinq ans de prison en plus des 10 qu'il avait déjà passé relativement à l'attentat de Narita. Reyat avait été reconnu coupable d'avoir contribué à la fabrication des engins explosifs utilisés dans les attentats.

Le témoin a également déclaré au tribunal que Malik lui avait dit qu'il avait le pouvoir de forcer les gens à faire à sa guise. « Je suis comme un dieu hindou », lui aurait-il lancé.

La Couronne affirme que les deux attentats contre Air India ont été effectués pour se venger de l'attaque du Temple d'or d'Amritsar, le plus haut lieu saint de la religion sikhe, par l'armée indienne, en juin 1984.



PHOTO GETTY IMAGES ©

Décollage d'un hélicoptère Chinook britannique à la base aérienne Bagram, en Afghanistan, l'année dernière.

Des Chinook avaient été canardés en Afghanistan

ANDRÉ DUCHESNE

La mort de 16 soldats américains dimanche lors d'une attaque contre un hélicoptère Chinook n'est pas sans rappeler que les États-Unis avaient aussi subi d'importants revers avec ce lourd aéronef en Afghanistan.

Plus d'une demi-douzaine de soldats avaient ainsi trouvé la mort au cours d'une attaque à la roquette dans les montagnes d'Arma, situées dans l'est du pays, près de la frontière pakistanaise, le 4 mars 2002, cinq mois après le débarquement des Américains en Afghanistan.

En fait, plusieurs hélicoptères du même type avaient été pris pour cibles par des combattants talibans ou associés au réseau d'Al Qaeda. Au moins deux hélicoptères avaient alors été forcés d'atterrir après avoir été touchés.

Le 29 janvier 2002, toujours en Afghanistan, un autre Chinook avait été impliqué dans un atterrissage en catastrophe après que ses rotors eurent soulevés des débris du sol,

obstruant la vue du pilote. En touchant le sol, l'appareil s'était renversé sur le côté. Seize des 24 passagers avaient été blessés.

Destiné au transport des troupes, notamment lors d'opération d'infiltration et d'exfiltration d'un territoire ennemi, les Chinook sont d'énormes hélicoptères capables d'embarquer 33 troupiers et 3 membres d'équipage.

Construits par Boeing depuis 1962, ces appareils peuvent aussi servir au transport de pièces d'artillerie, de munitions, de carburant, d'eau et autres marchandises. Au total, ils peuvent transporter des charges de quelque 11 300 kilos, selon le site Internet combataircraft.com. Ils peuvent voler à 290 km/h à vitesse de pointe ; leur autonomie est de 2000 kilomètres.

L'attaque de dimanche a causé la mort de 16 soldats américains en plus de faire 20 blessés. Des témoins ont indiqué que l'explosion s'est produite dans la partie arrière de l'hélicoptère, ce qui laisse croire

que l'engin utilisé est une arme légère (à l'épaule) et détectant la chaleur, semblable aux missiles SA-7 russes.

Le secrétaire américain à la Défense, Donald Rumsfeld, a indiqué qu'il y avait d'« énormes » quantités de ces munitions en Irak.

Dans sa livraison d'hier, le quotidien *Washington Times* rapportait les propos d'un sergent de la 82^e division aéroportée voulant que les Irakiens sont invités à se métamorphoser en mercenaires et qu'ils reçoivent des primes substantielles pour détruire des véhicules américains. « La prime pour attaquer un tank est de 700 \$, de 200 à 300 \$ pour un Hummer et de 1000 \$ pour un hélicoptère. Ici, dans la population, c'est beaucoup d'argent », a déclaré le militaire qui n'a pas été nommé.

Ironiquement, hier, la société montréalaise CAE a décroché un contrat de l'armée américaine pour la fourniture de simulateurs d'hélicoptères des Forces d'opérations spéciales incluant les Chinook.



La toute nouvelle Acura TL de 270 chevaux.



ACTUALITÉS

Jusqu'où la police peut-elle aller pour protéger un informateur?



ANDRÉ CÉDILOT

Qu'il s'appelle Dany Kane ou autrement, l'informateur est au policier ce que la farine est au boulanger: indispensable. Sans les services de ces précieux collaborateurs issus pour la majorité du milieu criminel, les enquêtes, particulièrement sur le crime organisé, n'iraient nulle part. Mais la question que soulève le livre *La Route des Hells*, des journalistes Julian Sher et William Marsden lancé il y a quelques jours, continue de se poser: jusqu'où la police peut-elle aller pour protéger un informateur?

Dans le cas présent, il est clair que la GRC s'est montrée plus patiente et est allée beaucoup plus loin dans l'utilisation de Kane parce qu'elle était confrontée à la spectaculaire manifestation de puissance et d'audace de Maurice Boucher et de sa troupe. Ceux-ci ne faisaient pas que dans le banditisme, ils étaient en guerre avec les Rock Machine pour s'emparer du trafic de drogue dans la grande région de Montréal.

Dans ce type de dossier, la difficulté des policiers vient essentiellement du flou entourant l'utilisation des informateurs, et surtout de l'obligation de secret à laquelle ils sont astreints. La crainte de compromettre une enquête et surtout la sécurité de la source expliquent leur prudence, si ce n'est leur réticence quand il s'agit de transmettre l'information à d'autres corps de police, voire à leurs propres collègues. Dans le cas de Kane, la situation était d'autant plus délicate que la moindre erreur pouvait lui coûter la vie. « Un bon indic, on en prend soin comme de la prune de nos yeux », affirment les enquêteurs de la GRC et de la police de Montréal.

Parfois, la police laisse même tomber des accusations contre des criminels afin de ne pas brûler un informateur. C'est ainsi, au début des années 80, que le caïd Adrien Dubois, de la célèbre famille de Saint-Henri, s'est sorti des griffes de la justice pour une affaire d'importation de 400 kg de haschisch. Il s'agissait à l'époque d'une des plus importantes saisies de l'histoire canadienne. Depuis, le nom de Dubois, riche à craquer, est revenu souvent dans les enquêtes, mais il n'a jamais été ramené devant les tribunaux...

L'art de négocier

Si l'on en croit les sept officiers consultés par *La Presse*, dont quatre sont à la retraite, il n'est jamais facile de négocier avec un informateur. Encore moins quand il s'agit d'un criminel de la trempe de Kane, aussi ambitieux que dangereux. « Il faut beaucoup d'expérience et de poigne pour diriger une source de ce calibre. C'est un art de les recruter et surtout de les interroger, car ils sont pour la plupart de



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Dany Kane, assis sur la moto au milieu de ses frères Rockers, a longtemps travaillé pour la police avant de se suicider en août 2000.

grands manipulateurs. Ils peuvent raconter ce qu'ils veulent et faire ce qu'ils veulent. Après tout, ils ne sont pas à la confesse », indiquent-ils. En d'autres termes, « il ne faut pas que le *stool* prenne le dessus sur le *contrôleur* ». C'est une des raisons qui expliquent que les policiers soient toujours deux quand ils rencontrent un informateur.

À cause de ces relations complexes et souvent ambiguës, il est primordial que les supérieurs hié-

La difficulté des policiers vient essentiellement du flou entourant l'utilisation des informateurs

rarchiques des policiers aient également une excellente connaissance du milieu interlope. « En fin de compte, c'est à eux d'analyser les notes des contrôleurs et de décider comment exploiter les renseignements de la taupe », disent-ils. « Si l'informateur ne dit pas la vérité, cache trop d'affaires ou commet plus de crimes qu'il n'en dénonce, un bon *boss* devrait normalement le détecter. Généralement, il invite les contrôleurs à se débarrasser de la source », soulignent les policiers, en rappelant l'histoire de Jacques « Coco » Bédard, ce mercenaire à la solde de la pègre montréalaise dans les années 70 et 80. La GRC avait rompu ses liens avec lui après avoir appris qu'il voyageait à l'étranger à

son insu. Surnommé La Torche, il avait mis le feu dans des restaurants et marchés publics de Montréal et de la région.

Pas un sauf-conduit pour le crime

Le principal inconvénient — la police ne le cache pas, mais c'est ce qui fait le plus sourcilier le public — c'est que les informateurs continuent de s'adonner à des activités criminelles. Une chose est sûre, par contre: « Il ne s'agit pas d'un sauf-conduit pour le crime. Quand ils se font prendre par un autre corps de police, ils ne sont pas épargnés, assurent les policiers. S'ils sont au coeur d'une importante enquête, on peut dire un bon mot pour eux à un collègue ou devant le tribunal, mais c'est tout. »

Chaque fois que l'occasion se présente, les policiers exploitent au mieux l'information que leur refilent les informateurs. Dans le cas de Kane, les policiers se sont vite aperçus qu'il était un extraordinaire source. « À part quelques entorses facilement explicables, on a suivi les règles à la lettre. On n'a pas tout dit sur le coup, tout le temps, parce que c'était trop risqué. Mais on n'a jamais rien laissé au hasard. Dans la mesure du possible, on a transmis à qui de droit l'information jugée utile », a déclaré un officier de la GRC. D'un autre côté, les policiers ne se faisaient pas d'illusions, sachant fort bien qu'il était parfois futile de se mêler

d'une affaire. « Même si on a averti des motards qu'ils étaient ciblés, certains ont quand même été tués », se défend-il. « Kane nous avait donné des noms, mais on ne savait pas qui avait le contrat, ni où et quand il allait passer à l'action », enchaîne le policier.

Le contexte est important

Selon lui, il est facile aujourd'hui de distribuer les blâmes, mais il faut revenir en arrière et analyser le contexte pour bien comprendre les motivations des policiers et les décisions qui ont été prises il y a presque 10 ans. Primo, la guerre des motards en était à ses débuts et personne n'aurait pu prédire qu'elle allait durer si longtemps et prendre une tournure aussi terrifiante. Secundo, la coopération et la confiance entre les divers corps de police étaient loin d'être au mieux, et il fallait redoubler de prudence pour la protection de Kane. Tertio, malgré les avertissements répétés de la police, les gouvernements n'ont réellement commencé à se préoccuper de ce qui se passait qu'après la mort du petit Daniel Desrochers, en août 1995.

Or, après la création de Carcajou, la priorité des dirigeants policiers était de ramener le calme dans les rues de Montréal en faisant cesser les attentats à la bombe. Sur le terrain, les résultats ne se sont pas fait attendre: les arrestations et les saisies d'armes et d'explosifs se sont multipliées. Par la suite, les policiers se sont attaqués au Dark Circle, le clan guerrier des Rock Ma-

chine. « Que ce soit directement ou indirectement, Kane a contribué à certaines de ces enquêtes, soutient le policier. À ce moment, rappelle-t-il, c'est drôle, personne ne trouvait à redire sur l'utilisation qu'on faisait de Kane. »

Selon lui, il est clair que c'est le succès de l'opération Printemps 2001 qui porte les auteurs du livre à critiquer aujourd'hui le travail de la GRC. « On en serait arrivé un jour ou l'autre à monter une opération de cette envergure, mais Kane a commis un meurtre à Halifax et on a décidé de le laisser tomber en 1997 », affirme l'officier. Encore là, la GRC soutient n'avoir rien fait pour court-circuiter l'enquête en Nouvelle-Écosse. « Dès qu'on a su que Kane était directement mêlé à l'affaire, on l'a arrêté et mis dans un avion pour qu'il soit traduit devant les tribunaux », explique-t-il.

« Par ailleurs, qui dit que Kane aurait été si efficace lors de l'opération Printemps 2001 s'il n'avait pas d'abord travaillé pour la GRC? Lors de son recrutement en 1998, il était encore plus en confiance auprès des motards et, par le fait même, en bien meilleure posture pour aider les policiers de Montréal et de la Sûreté du Québec qui l'avaient pris sous leur autorité », insistent les policiers. Comme quoi, concluent-ils, l'écoute électronique, la filature et les autres moyens techniques d'investigation ne suffisent pas dans ces grandes enquêtes sur les bandes de criminels. Sans les services de Dany Kane, ces enquêtes n'auraient jamais abouti.

« Ici, j'ai le goût d'étudier! »

Le mercredi
12 novembre 2003
c'est journée
PORTES OUVERTES
à l'école de musique
Vincent-d'Indy
de 17 h à 20 h



Saviez-vous que l'école de musique Vincent-d'Indy offre un vaste choix de programmes du collégial qui s'adressent autant aux futurs musiciens qu'à ceux qui désirent une bonne formation en musique tout en se dirigeant vers d'autres champs de spécialisation?

Nos programmes

D.E.C. en musique

- Programme Musique
- Programme Musique / Langues
- Programme Musique / Mathématiques

D.E.C. en Arts et Lettres

- Programme Arts et Lettres (profil culture musicale)

Programmes jumelés

- Musique / Arts et Lettres (Vincent-d'Indy)
- Musique / Sciences de la nature (Vincent-d'Indy / Jean-de-Brébeuf)
- Musique / Sciences humaines (Vincent-d'Indy / Jean-de-Brébeuf)



ÉCOLE DE MUSIQUE

Vincent-d'Indy

au rythme de ma passion



ÉDOUARD
MONTPETIT

628, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Outremont (Québec) H2V 2C5
Téléphone: 514.735.5261 Télécopieur: 514.735.5266 — Courriel: admission@emvi.qc.ca — Site Web: emvi.qc.ca



Canada 

LIQUIDATION FINALE 2003

DERNIÈRE CHANCE



PONTIAC  SUNFIRE



CHEVROLET  CAVALIER

0%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT* PENDANT 60 MOIS



PONTIAC  MONTANA



CHEVROLET  VENTURE

+

2000\$

DE RÉDUCTION* À L'ACHAT



PONTIAC  GRAND AM



Oldsmobile  ALERO



Les Associations des concessionnaires Chevrolet et Pontiac Buick GMC du Québec suggèrent aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. Les frais reliés à l'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et droits payables à la livraison. *Taux de financement à l'achat de 0% s'appliquant à la plupart des véhicules neufs sélectionnés 2003 en stock. Termes allant jusqu'à 60 mois sur la plupart des modèles 2003. Exemple de financement : 10 000\$ à 0% : 60 versements de 166,67\$, coût en intérêts 0\$, coût total de financement 10 000\$. L'offre de financement à l'achat ne s'applique pas aux modèles Cadillac, Corvette de Chevrolet, SSR de Chevrolet, Hummer, aux camions série W et poids moyens et aux fourgonnettes passagers et marchandises/coupées. *La réduction de 2000\$ s'applique uniquement à l'offre de financement à l'achat. Elle s'applique à tous les modèles 2003 suivants : Sunfire, Grand Am, Montana, Cavalier, Alero, Venture et Silhouette. Elle comprend les taxes applicables et la réduction de 500\$ reliée à l'essai routier 24 heures, le cas échéant. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucun autre programme incitatif d'achat ou de location à l'exception des programmes de La Carte GM, des Diplômés et de GM Mobilité. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Quantités limitées, jusqu'à épuisement des stocks. Un échange entre concessionnaires peut être requis.



Renseignez-vous chez votre concessionnaire participant, à gmcanada.com ou au 1 800 463-7483.

MONTRÉAL PLUS

Technoparc Ottawa exige l'installation d'un système de traitement de l'eau qui se déverse dans le fleuve

La Ville doit refaire ses devoirs

FRANÇOIS CARDINAL

C'est un retour à la case départ dans le dossier du Technoparc. Alors que la Ville de Montréal pensait enfin avoir trouvé une solution permanente aux déversements de produits toxiques dans le fleuve, voilà que le gouvernement fédéral l'oblige à refaire ses devoirs.

La Presse a appris que le 8 octobre dernier, Environnement Canada a fait parvenir une lettre aux fonctionnaires municipaux les enjoignant de modifier le projet de mur antipollution. Ottawa exige dorénavant que la Ville, en plus de capter les hydrocarbures, installe un système de traitement de l'eau qui s'épanche de cet ancien dépot, une tâche colossale.

Cette décision fait suite à l'analyse par les autorités fédérales des échantillons d'eau faite sur les lieux au cours des derniers mois. La moitié des prélèvements ont révélé une certaine toxicité de l'eau qui se déverse du Technoparc dans le Saint-Laurent. Cette pollution s'ajoute aux litres d'hydrocarbures et de BPC qui quittent annuellement ce terrain bordant l'autoroute Bonaventure



La moitié des prélèvements effectués au cours d'une analyse récente ont révélé une certaine toxicité de l'eau qui se déverse du Technoparc dans le Saint-Laurent.

pour se retrouver dans le fleuve.

« Au début, on nous avait seulement dit qu'il fallait prévoir la possibilité de traiter éventuellement l'eau, précise Alan DeSousa, responsable du dossier au comité exécutif. Or la dernière correspondance que nous avons reçue indique que le traitement

n'est pas optionnel mais bel et bien obligatoire. »

Conséquence : les ingénieurs de SNC-Lavalin, la firme-expert embauchée par la Ville pour trouver une solution permanente aux déversements, doivent plancher sur une solution de rechange au mur ou bonifier le projet actuel. Rap-

pelons qu'en mai dernier, les travaux de construction avaient pourtant déjà été lancés... pour être aussitôt interrompus, précisément en raison de la toxicité de l'eau qui s'écoule dans les profondeurs du terrain.

Il est donc maintenant à prévoir que le dossier, ouvert en 1989, traînera en longueur pour encore un bon moment. En effet, en plus des difficultés supplémentaires rencontrées par les ingénieurs, la question financière risque de susciter du mécontentement. Le montage financier qui avait été échafaudé pour construire le mur au coût de trois millions ne tenant plus, des différends sont appelés à survenir entre les diverses parties concernées (Québec, Ottawa, Ville, CN, etc.). Aucune évaluation des coûts n'a récemment été faite.

« Puisque l'eau vient d'un peu partout, qui va payer ? demande à cet effet M. DeSousa. La Ville seule ? Or l'eau ne vient pas que des terrains appartenant à la Ville. »

En attendant la solution permanente, la Ville de Montréal est obligée de poursuivre les travaux d'interception et de récupération des résurgences d'hydrocarbures dans le fleuve. Ainsi, mercredi dernier,

le comité exécutif a lancé un appel d'offres pour remplacer la Pointe-Dessau-Soprin dont le mandat se termine en fin d'année. Le budget annuel pour cette tâche est de quelque 175 000 \$.

Lorsque la Ville de Montréal a acheté l'ancien dépot de Pointe-Saint-Charles pour 1 \$ en 1989, elle avait pris l'engagement formel auprès du gouvernement provincial de mettre en place un programme de suivi environnemental de l'endroit et de récupérer les phases flottantes d'hydrocarbures.

Pendant, en avril 1998, la Ville avait décidé de tout arrêter parce qu'elle était aux prises avec de graves problèmes financiers et ce, malgré le fait que l'eau qui se déversait dans le Saint-Laurent contenait d'importantes concentrations de BPC.

En septembre 1999, l'administration Bourque mandatait finalement la firme SNC-Lavalin Environnement inc. pour réaliser des études de caractérisation environnementale ainsi que des études d'avant-projet dans le but de construire éventuellement un mur de plus d'un kilomètre sur cet ancien lieu d'enfouissement contenant une couche de 10 mètres d'épaisseur de déchets.

Le sort des Jeux gais se joue en fin de semaine

PRESSE CANADIENNE

Le sort des Jeux gais, prévus à Montréal en 2006, pourrait se jouer d'ici la fin de la semaine. Une délégation de l'organisation montréalaise se rendra à Chicago pour rencontrer les responsables de la Fédération des Jeux gais.

On va tenter, vendredi et samedi, de dénouer l'impasse qui subsiste concernant le nombre de participants et la responsabilité financière de l'événement. Ces deux sujets de discorde sont apparus bien après que les Jeux de 2006 ont été accordés à Montréal, il y a deux ans.

Des personnalités politiques des gouvernements fédéral et provincial ainsi que de la Ville sont venues ce matin appuyer les délégués montréalais en vue de ces négociations. Elles n'hésitent pas à affirmer que si elles se concluent par un échec, les Jeux se tiendront quand même sans la sanction de la Fédération.

On s'attend à des retombées de 180 millions de dollars pour ces Jeux qui doivent regrouper environ 16 000 participants.

Patrimoine D'anciennes aquarelles rapatriées



Une collection rare de 12 aquarelles de paysages canadiens, découverte dans le sous-sol de l'Université Oxford, en Angleterre, a été retirée de la vente aux enchères, hier, et achetée par les Archives nationales du Canada et le Musée des beaux-arts du Québec. Ces aquarelles, réalisées par Benjamin Fisher, un officier de l'armée britannique à la fin du XVIII^e siècle, demeureront du domaine public. « Ces œuvres sont parmi les premières représentations de Québec, de Montréal et d'autres parties de l'est du Canada », a affirmé Ian Wilson, archiviste national pour Bibliothèques et Archives du Canada. La maison d'encan Bonhams, qui a négocié le prix de vente, a estimé leur valeur à quelque 200 000 \$ CAN. Ci-dessus, une oeuvre illustrant Point Lévis.

L'hôpital des anciens combattants modernisé

ANDRÉ DUCHESNE

Annoncés il y a deux ans, les travaux de modernisation de l'hôpital Sainte-Anne-de-Bellevue ont enfin été entrepris hier, au cours d'une cérémonie coïncidant avec le début de la Semaine des anciens combattants.

Évalués à 67,7 millions de dollars, ces travaux se divisent en trois

grands chantiers : le réaménagement du pavillon principal, la construction d'une nouvelle aile de 130 lits et la construction d'une nouvelle centrale thermique.

Une fois, les travaux terminés, en 2007, le nombre d'anciens combattants logés dans l'établissement aura diminué de 80, passant de 540 lits actuellement à 460 lits. Par contre,

les bénéficiaires gagneront beaucoup en ce qui a trait à leur intimité.

« Nos 540 patients sont tous logés dans la tour du pavillon central, certains dans des chambres de deux et quatre personnes, d'autres dans des dortoirs de 16 personnes. Une fois la tour rénovée, il n'y aura plus que 330 lits. Il n'y aura plus de dortoirs, mais des chambres privées avec toi-

lètes mitoyennes », indique Louise Côté, directrice des communications et de la commémoration du centre.

Enfilant des gants blancs, elle reconnaît aussi que la réduction du nombre de lits illustre la diminution indéniable du nombre d'anciens combattants canadiens encore en vie. « La moyenne d'âge de nos résidents est de 83 ans. Elle sera plus élevée en 2007. Nous suivons la courbe démographique », dit-elle.

Aux 330 lits du pavillon central s'ajouteront les 130 places dans la nouvelle aile de l'hôpital. Celle-ci sera davantage consacrée aux patients souffrant de troubles cognitifs telle la maladie d'Alzheimer.

La cérémonie de la première pelle-

tée de terre d'hier matin s'est déroulée en présence du ministre des Anciens combattants, Rey Pagtakhanm et du président de la Semaine des anciens combattants et journaliste de La Presse, Pierre Vennat.

La première phase des travaux sera consacrée à la construction de la nouvelle centrale thermique. L'octroi du contrat pour le nouveau pavillon devrait être chose faite d'ici quelques semaines.

Comptant un personnel de près de 1000 personnes, l'hôpital Sainte-Anne-de-Bellevue offre aussi des services en clinique de jour à quelques 175 anciens combattants. C'est le dernier établissement de santé toujours géré par le ministère des Anciens Combattants.

Quelle sera la meilleure compagnie québécoise en Bourse?

Consultez le top 100

LA PRESSE AFFAIRES.com
www.lapresseaffaires.com/top100

EN BREF

Californie: les pompiers toujours mobilisés

Les pompiers étaient toujours mobilisés hier sur cinq incendies dans le sud de la Californie, où les feux ont fait 20 morts, détruit plus de 3570 habitations et dévasté plus de 297 200 hectares en près de deux semaines.

Dans le comté de San Diego, l'incendie de forêt qui a ravagé 112 117 hectares et fait 14 morts, était contenu hier à 99 %. Un autre sinistre dans le même comté était contenu à 75 % après avoir parcouru 22 680 hectares.

Dans celui de San Bernardino, un incendie qui a dévasté 23 779 hectares était lui contenu à 97 %, tandis qu'un feu ayant détruit 36 512 hectares était contenu à 83 %.

Malgré l'accalmie, plusieurs milliers de pompiers demeureraient mobilisés. — *Associated Press*

Tué par une balle perdue

Un père de famille est mort sous les

yeux de son fils après avoir été atteint d'une balle perdue qui aurait été tirée contre une voiture située à une rue de sa résidence, samedi soir.

« Appelle le 911 », a dit Derek Wah Yan, âgé de 40 ans, à son fils avant de mourir. Le garçon de neuf ans a appelé mais malgré les efforts déployés par les ambulanciers, l'homme a succombé à ses blessures à l'hôpital.

Les enquêteurs de la section des homicides de la police de Toronto croient que le coup de feu a été tiré à une rue de la maison de la victime. La balle est passée à travers le mur de la chambre de la victime et d'un haut-parleur avant d'atteindre l'homme à la poitrine et de terminer sa course dans une porte.

Les experts vont tenter de déterminer si la cible première n'était pas une voiture inoccupée garée au sud de la maison où s'est produit le drame. — *Presse Canadienne*

Cérémonie à la mémoire d'Yves Laforest

Une cérémonie souvenir sera organisée à l'oratoire Saint-Joseph en la

mémoire de l'aventurier québécois Yves Laforest, mort l'été dernier pendant une expédition dans l'Ouest canadien. Parents, amis et personnes ayant soutenu les recherches pour retrouver M. Laforest sont conviés à une messe commémorative qui aura lieu le dimanche 16 novembre à 11h dans la crypte de l'Oratoire.

Vol d'ordinateurs dans une banque

Des voleurs d'ordinateurs ont de nouveau frappé à Laval. Cette fois, c'est la Banque Nationale qui a été la cible de cambrioleurs.

Dans la nuit de dimanche à lundi, des individus ont fracassé une vitre de la succursale de la Place Laval à l'aide d'une pierre avant de s'y introduire et de s'emparer d'une vingtaine d'ordinateurs.

D'autres vols d'ordinateurs similaires ont eu lieu récemment dans le secteur : à Revenu Canada, le 30 septembre, et à la Banque de développement du Canada, le 23 octobre.

Au siège social de la Banque Nationale on s'est fait rassurant auprès de la clientèle. Les ordinateurs volés, reliés à un fichier central, ne contenaient, semble-t-il, aucun renseignement confidentiel. — *Presse Canadienne*

Un détenu incarcéré depuis 15 ans réclame une révision de sa peine

ANDRÉ CÉDILOT

Incarcéré depuis 15 ans pour le meurtre prémédité de son ex-femme, Adrien Pelletier a entrepris hier de convaincre un jury des assises d'écourter sa période d'admissibilité à une libération conditionnelle. Celle-ci a été fixée à 25 ans lors de sa condamnation, en 1987.

Les 12 jurés entendront le recours en révision judiciaire de Pelletier qui sera présidé par le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure. Les audiences dureront deux semaines.

Le 15 novembre 1988, Pelletier avait été reconnu coupable par un jury d'avoir tué son ex-femme, Hélène Lizotte, dans un bois de la municipalité de Bellefeuille, près de Saint-Jérôme. La victime avait été abattue d'une balle dans la tête à l'été 1987, après avoir été enlevée à la sortie de

son travail, à Laval. Le verdict rendu, Pelletier avait été immédiatement condamné à l'emprisonnement à perpétuité par le juge Jean-Guy Riopel.

Aujourd'hui âgé de 63 ans, Pelletier a droit à une révision de sa peine. Le Code pénal prévoit en effet que toute personne qui a purgé 15 ans d'une peine sans libération conditionnelle possible avant 25 ans peut demander cette révision. Si la décision des jurés est favorable, le détenu s'adresse à la Commission nationale des libérations conditionnelles, qui va trancher. Ces dispositions de la loi ont été adoptées au début des années 90 dans le cadre de la réforme de la gestion des peines de longue durée.

De 1988 à 2007, 176 détenus au Québec apparaissent sur la liste des « condamnés à perpétuité » susceptibles de réclamer une révision de peine.

Il y en a qui disent
que les utilitaires sport
sont pour les gros égos.
Pas à ce prix-là. ↘

DES PRIX
JAMAIS VUS !

21 395\$*

ESCAPE XLS 2004

~~21 395\$*~~

- Moteur Zetec de 2 L • Traction avant
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Suspension à 4 roues indépendantes

0 % de financement à l'achat jusqu'à 36 mois†



37 995\$*



EXPLORER XLT
4x4 2004

~~38 995\$*~~

- Moteur V6 • Suspension à 4 roues indépendantes • Rétroviseurs chauffants à réglage électrique
- Glaces électriques • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande
- Jantes en aluminium • Antibrouillards • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser
- Antidémarrage SecuriLock® • Programmeur de vitesse • Marche-pieds • Aménagement 7 places offert en option

34 995\$*



EXPLORER Sport
Trac
4x4 2004

~~35 995\$*~~

- Moteur V6 • Pare-chocs arrière avec capacité de remorquage • Glaces et lunette arrière à commande électrique
- Siège conducteur à réglage électrique • Verrouillage des portes à commande électrique • Entrée sans clé à télécommande • Jantes en aluminium
- Antibrouillards • Climatiseur • Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser • Antidémarrage SecuriLock® • Programmeur de vitesse • Marche-pieds

Informez-vous de nos mensualités de location avantageuses.

3171701A



Bien pensé

3170707



Photos à titre indicatif seulement. *Transport (Escape : 895 \$; Explorer : 895 \$; Explorer Sport Trac : 895 \$) et taxes applicables en sus. Le prix annoncé inclut une remise taxable du constructeur de 500 \$. L'offre de financement s'applique à l'achat sur approbation de Crédit Ford. Ces offres s'adressent à des particuliers et ne peuvent être jumelées à aucune autre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres d'une durée limitée s'appliquent uniquement aux véhicules en stock et peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Votre conseiller Ford peut vendre moins cher. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.

ACTUALITÉS

Saint-Hyacinthe Délit de fuite mortel

Un jeune couple comparaît

MARCEL LAROCHE

Pendant que les parents de Valérie Pratte pleurent la mort de leur fille de 21 ans heurtée par un chauffard, un jeune couple a été traduit en Cour criminelle, hier, relativement à ce délit de fuite survenu la semaine dernière au centre-ville de Saint-Hyacinthe.

Stéphanie Courtemanche-Brisebois, une adolescente de 18 ans qui aurait été au volant de l'automobile au moment de l'accident, a été inculpée de délit de fuite ayant causé la mort et de négligence criminelle, tandis que son copain Benoît Nadeau, 20 ans, qui aurait été passager dans le véhicule, a été accusé de complicité après le fait.

La tragédie qui a coûté la vie à Valérie Pratte est survenue vers 2 h dans la nuit de jeudi à vendredi derniers au moment où la jeune femme attendait un taxi en face du bar Rock & Sports de la rue Mondor, à Saint-Hyacinthe.

D'ailleurs, c'est le chauffeur de taxi qui devait conduire la jeune femme à son domicile de Saint-Hyacinthe qui

l'a retrouvée inanimée sur le trottoir, juste devant l'établissement. Il l'a aussitôt transportée au centre hospitalier Honoré-Mercier. Devant la gravité de ses blessures, la jeune femme a été transférée quelques heures plus tard à l'hôpital Charles LeMoine, à Longueuil, où elle a rendu l'âme vers 11 h 35 dimanche matin.

Entre-temps, les policiers de la SQ avaient déjà recueilli suffisamment d'éléments pour procéder à l'arrestation de Stéphanie Courtemanche-Brisebois. La jeune fille de 18 ans a été appréhendée vers 20 h vendredi dernier à son travail, à Saint-Liboire, près de Saint-Hyacinthe.

Les enquêteurs de la SQ ont également arrêté Benoît Nadeau, 20 ans,

qui aurait accompagné son amie Stéphanie Courtemanche-Brisebois. Quant au véhicule, il a été retrouvé dans un entrepôt de Granby.

Après un week-end en prison, le couple a comparu hier après-midi devant le juge Fortier, de la Cour du Québec, sous de multiples inculpations criminelles. L'adolescente est inculpée notamment de délit de fuite ayant causé la mort, de négligence criminelle et d'omission à porter assistance à une personne en danger. Son copain fait face à une accusation de complicité après le fait.

Les deux accusés ont dû reprendre le chemin des cellules en attendant leur enquête pour remise en liberté fixée à jeudi prochain.

En ce moment, des milliers de clients Fido choisissent TELUS.

Voici de bonnes raisons de faire comme eux :

- Conservez le tarif* de votre forfait Fido^{mc} ou choisissez un forfait TELUS qui vous permet d'économiser encore plus
- Recevez un nouveau téléphone GRATUIT

 **GRATUIT**
Kyocera

 **GRATUIT avec un contrat de 1 an**
Samsung A540

- Bénéficiez d'une couverture numérique 6 fois plus étendue†
- Et profitez en plus d'une offre exclusive d'appels locaux illimités‡

TELUS
mobilité^{mc}

le futur est simple^{md}

318276A

Pour en savoir plus sur cette super offre, visitez telusmobilité.com dès aujourd'hui.

Offre d'une durée limitée. Demandez tous les renseignements en magasin dès maintenant. Offre valable uniquement au Québec et en Ontario et faite exclusivement aux clients Fido actuels en échange de leur téléphone Fido en service, carte SIM, pile et relevé Fido portant une date dans les 60 derniers jours. Les relevés Fido sont seulement exigés des clients du service postpayé. Nouvelles mises en service seulement. *TELUS Mobilité égale les caractéristiques de certains forfaits postpayés Fido comme le tarif mensuel, les minutes incluses et les fonctions vocales incluses. Une offre est également faite aux clients du service prépayé Fido, consultez nos représentants pour obtenir les détails. †Selon les comparaisons de Map Info Professionnel des cartes de couverture numérique du Québec et de l'Ontario à la disposition du public en date du 6 octobre 2003. ‡En prime : avec les forfaits Fido du programme Idem sur une base mensuelle = 1 mois d'appels locaux illimités au Canada; avec les forfaits Fido du programme Idem et un contrat de 1 an = 2 mois d'appels locaux illimités au Canada; avec les forfaits Fido du programme Idem ou certains forfaits TELUS et un contrat de 2 ans = 3 mois d'appels locaux illimités au Canada; avec les forfaits Fido du programme Idem ou certains forfaits TELUS et un contrat de 3 ans = 6 mois d'appels locaux illimités au Canada. Fido est une marque de commerce de Microcell Solutions Inc. ©2003 SOCIÉTÉ TELE-MOBILE.

BOUTIQUES TELUS MOBILITÉ ET DÉTAILLANTS AUTORISÉS

MONTRÉAL

Carrefour Angrignon
Centre commercial Le Boulevard
Centre Eaton
Centre Rockland
Complexe Desjardins
Fairview Pointe-Claire
Galeries d'Anjou
Place Alexis Nihon
Place Versailles
Place Vertu
Centre-ville rue Saint-Denis
950, rue Sainte-Catherine Ouest
4202, rue Saint-Denis
Communications Métropolitaine
10223, boul. Pie-IX
Communications MOBILENET inc.
5165, ch. Queen-Mary,
bureau GR-2
La Zone SCP
6321, route Transcanadienne
bureau 1470

Dollard-des-Ormeaux

La Zone SCP
3349B, boul. des Sources

Saint-Laurent

D2 Technologie
2119, boul. Marcel-Laurin
PC Page Communications inc.
3832, boul. Côte-Vertu

Westmount

La Zone SCP
1308, av. Greene

LAVAL ET RIVE-NORD

Blainville

Digital Radiocommunication inc.
9, boul. de la Seigneurie,
bureau 7

Joliette

Multicom Communications 2000
159, boul. Antonio-Barrette

Laval

Carrefour Laval
Centre Laval
Contact Com. D.L.
Communications
1521, autoroute 440 Ouest
Proxi Télécom inc.
1662, boul. Saint-Martin Ouest
SRAD Communications inc.
2995, boul. Dagenais, local D

Repentigny

Galeries Rive-Nord
Technicom
346, rue Notre-Dame, bureau C

Rosemère

Place Rosemère
Contact Com. D.L.
Communications
259, boul. Labelle, bureau 102

Saint-Jérôme

Carrefour du Nord

Terrebonne

Galeries de Terrebonne
SRAD Communications inc.
2292, ch. Gascon

RÉGIONS

Saint-Hyacinthe

Cellulaire +
Galeries Saint-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise

RIVE-SUD

Mail Champlain
Promenades Saint-Bruno

Belœil

Cellulaire +
559, boul. Laurier

Candiac

D2 Technologie
89, ch. Saint-François-Xavier

Greenfield Park

Proxi Télécom inc.
3814, boul. Taschereau

Sainte-Julie

Alto Communication
1950, ch. du Fer-à-Cheval

La Fraternité dépose une plainte contre M^e Gauthier

PRESSE CANADIENNE

La Fraternité des policiers de Montréal a déposé une plainte officielle auprès du Barreau concernant le comportement de l'avocat Christian Gauthier lors du procès de Stéphane Boucher, qui a été reconnu coupable du meurtre d'un policier.

La Fraternité a décidé d'aller de l'avant, malgré les excuses publiques faites hier par M^e Gauthier. L'avocat a dit regretter d'avoir entonné une chanson provocatrice au sortir de la salle d'audiences, la semaine dernière.

M. Gauthier a alors fredonné la chanson *I Shot The Sheriff*, de Bob Marley, dans laquelle l'auteur-compositeur reconnaît avoir tué un chef de police mais dans un but de légitime défense. Or, Stéphane Boucher a plaidé, pendant son procès, avoir tiré sur l'agent Benoît L'Écuyer, en février 2002, alors qu'il se trouvait dans une situation de légitime défense.

Hier matin, sur les ondes de LCN, M^e Gauthier a indiqué avoir fredonné cet air sans réfléchir.

Des policiers et des membres de la famille de la victime ont été profondément choqués par l'attitude de l'avocat de la défense.

Les pompiers aident un homme poignardé

MARCEL LAROCHE

Policiers et techniciens d'Urgences Santé ont dû avoir recours aux pompiers de Montréal pour effectuer en toute sécurité le transport à l'hôpital d'un homme retrouvé dans son logement, un couteau toujours planté dans le dos.

L'incident est survenu vers 3 h 50 dans la nuit de dimanche à lundi après que deux individus en état d'ébriété en soient venus aux coups dans un appartement du dernier étage d'un triplex de la 3^e Avenue, près de l'avenue Bannantyne, dans l'arrondissement de Verdun, à Montréal.

Les policiers ont découvert l'un des belligérants avec la lame d'un couteau enfoncée dans le dos. Toujours conscient malgré sa blessure, l'homme de 44 ans aurait alors expliqué aux policiers avoir été attaqué à coups de couteau par son coloc, un individu du même âge qui s'était volatilisé dans la nature.

Des techniciens d'Urgences Santé se sont retrouvés devant tout un dilemme : l'étroitesse du corridor menant au logement du 3^e étage ne permettait pas le passage de la civière sans risquer la sécurité du patient avec un couteau planté dans le dos.

Après consultation, ils ont décidé de faire appel aux pompiers de Montréal qui, à l'aide d'une nacelle, ont procédé à l'évacuation de la victime qui a finalement pu être transportée à l'hôpital, où les médecins ont extirpé le couteau. La vie du blessé ne serait cependant pas menacée.

Quant à l'auteur de cette tentative de meurtre, les policiers du SPVM connaissent son identité et son arrestation ne serait qu'une question de temps.

Flash
18 h 30
Entrevue avec
Charles Aznavour
à Las Vegas

Fun noir et Cie
19 h 30
Invité :
Benoît Brière

CINÉMA
Mission : Impossible
20 h
Avec Tom Cruise

Ce soir
TQS
.ca

L'obsession de Montignac

Il a raté l'occasion de lutter sérieusement contre l'obésité infantile

LOUISE LAMBERT-LAGACÉ



L'auteur est diététiste.

Domage que Montignac fasse couler autant d'encre pour ne semer que la confusion. Domage qu'il s'attaque à l'obésité infantile de si

mauvaise façon.

Lorsque Montignac attribue l'obésité du jeune enfant à la consommation d'aliments à index glycémique élevé, je trouve l'approche réductrice car il y a tellement de causes possibles à ce fléau. Lorsqu'il met au ban les protéines de lait de vache, je lui réponds qu'il a tort et qu'il n'a aucune recherche scientifique crédible pour l'appuyer. De fait, les enfants d'ici boivent moins de lait qu'avant et gagnent plus de poids qu'avant. Cherchez l'étude qui relie les jeunes buveurs de lait à des excès de poids et vous n'en trouverez pas, ni dans son ouvrage, ni dans la littérature scientifique.

Monsieur Montignac est obsédé par l'insuline depuis des années. C'est ce qui explique sa première croisade pour diminuer l'index glycémique de nos menus car l'aliment à index glycémique élevé provoque une sécrétion d'insuline qui mènerait selon lui à l'obésité. Le concept de l'index glycémique mis au point par l'équipe du Dr David Jenkins de l'Université de Toronto, au début des années 80, n'a jamais visé l'amaigrissement. Les preuves accumulées depuis 20 ans sur la valeur de l'index glycémique selon des chercheurs de partout, y compris l'équipe du Dr Dumesnil, à Québec, du Dr Willett, de Harvard, et du Dr Bouche, de l'INSERM à Paris, se résument à un meilleur contrôle du diabète (glycémie, insuline) et une diminution des lipides sanguins (triglycérides et cholestérol). Montignac, lui, fait la promotion de l'index glycémique pour faire maigrir les hommes et les femmes. Il complique inutilement le concept en y ajoutant des notions de combinaisons alimentai-

res pour de bien maigres résultats à long terme.

Cette fois-ci, il adapte sa méthode compliquée pour lutter contre l'obésité des enfants et y joint une attaque en règle des protéines du lait. Toujours obsédé par l'insuline, Montignac cite des travaux de recherche d'une équipe du Minnesota, publiés il y a 14 ans, qui relient la consommation de lait à une sécrétion importante d'insuline. Surprise, car le lait a un index glycémique très bas. Deuxième surprise; le lait pris avec l'équivalent d'une demi-tasse de sucre blanc provoque une sécrétion plus importante d'insuline. Là s'arrêtent les découvertes qui constituent la base de son argumentation anti-lait.

Si Montignac avait poursuivi ses recherches pour connaître les travaux plus récents de cette équipe du Minnesota, il aurait constaté que le lait, le yogourt et autres produits laitiers frais pris à l'intérieur d'un menu équilibré ne font pas monter l'insuline de façon significative, ne font pas prendre de poids mais permettent un meilleur contrôle du diabète.

L'effet des protéines sur l'insuline est une réalité reconnue scientifiquement, qui a fait l'objet d'analyses comparables à celles utilisées pour établir l'index glycémique d'un aliment. Ainsi, le poisson a un index insulinaire deux fois

Lorsque Montignac attribue l'obésité du jeune enfant à la consommation d'aliments à index glycémique élevé, je trouve l'approche réductrice.

plus important que les oeufs; le boeuf, plus élevé que les céréales *All Bran*; le fromage, plus élevé que les pâtes blanches; les légumineuses plus élevé que le *pop corn*. Allons-nous cesser de manger des protéines pour autant? Ce serait oublier l'effet bénéfique des protéines sur l'énergie et la satiété. Ce serait surtout ignorer le fait qu'une sécrétion d'insuline qui n'est pas



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

« Cette fois-ci, il (Montignac) adapte sa méthode compliquée pour lutter contre l'obésité des enfants et y joint une attaque en règle des protéines du lait », analyse M^{me} Lambert-Lagacé.

accompagnée d'une élévation de la glycémie ne favorise pas la mise en réserve de gras. Or, Montignac n'a pas compris et s'obstine dans sa lutte aveugle contre toute hausse de l'insuline.

Allons-nous éviter le lait et ses protéines? Je dis non, et pour au moins deux motifs. En premier lieu, le lait renferme plusieurs éléments nutritifs intéressants; de plus, il est produit localement, disponible à l'année et de bonne qualité.

En deuxième lieu, une série de recherches récentes dont au moins 4 études cliniques apportent des éléments qui contredisent l'hypothèse Montignac. Le Dr Carruth, de l'Université du Tennessee, a suivi des enfants de 2 à 5 ans pendant presque 6 ans; il a évalué leur alimentation et analysé leur composition corporelle; il a vu qu'une consommation plus élevée de produits laitiers était associée à une accumulation moins importante de tissu gras.

Le Dr Zemel de la même université a noté dans ses recherches en nutrition fondamentale que le calcium alimentaire pouvait jouer un rôle au niveau de la régulation du métabolisme énergétique qu'un apport plus élevé de calcium laitier réduisait le gain de gras. Il y aurait une substance bio-active

dans les produits laitiers qui permettrait de limiter l'accumulation du tissu gras.

Piste prometteuse

C'est pour l'instant une piste prometteuse. D'autres chercheurs ont observé des résultats semblables auprès de groupes d'adolescentes. Le Dr Jacqmain, de l'Université Laval, collaboratrice dans l'étude des familles de Québec, a également noté qu'une consommation inadéquate de calcium est associée à une adiposité plus grande, particulièrement chez les femmes. Comment ignorer ces constats dans une discussion honnête autour du lait?

Montignac l'ignore et n'hésite pas à interdire le lait de vache, qu'il soit entier ou écrémé, aux enfants ronds ou qui risquent de le devenir, sous prétexte de limiter la sécrétion d'insuline. Il suggère de remplacer le lait de vache par un lait de croissance jusqu'à l'âge de 3 ou 4 ans. (Un lait de croissance correspond à un lait écrémé, dilué et sucré, enrichi de fer et d'acides gras essentiels visant à prévenir la carence en fer; or ce type de préparation n'est pas disponible ici, Dieu merci!). Il suggère aussi de remplacer ou encore de couper le lait de vache avec du lait d'amandes, boisson sucrée à base d'amandes, faible en protéines, pleine d'additifs et difficile à trouver. Il

recommande d'utiliser de la poudre de cacao sucrée modérément dans ce mélange pour faire oublier le goût du lait. Quel astuce et surtout quelle imprudence considérant que la poudre de cacao fait également monter l'insuline de façon significative, selon les analyses récentes de Brand Miller de l'Université de Sydney, en Australie.

Cette guerre aux protéines ne se limite pas à celles du lait de vache puisque Montignac limite la consommation totale de protéines autant chez la femme enceinte que chez le jeune enfant. Il ne se rend pas compte qu'il contredit son propre modèle alimentaire riche en protéines (soit deux fois plus que les recommandations officielles) repris dans tous ses ouvrages. Les contradictions ne s'arrêtent pas là, puisque les menus proposés pour petits enfants débordent de protéines: foie de morue, côte d'agneau, flageolets et laitage au même repas, ou encore oeuf mimosa, côte de porc, purée de pois chiches et compote. Ses conseillers scientifiques ont-ils négligé de vérifier le contenu en protéines? Et que dire des nombreuses erreurs au niveau des apports recommandés, des tableaux de valeur nutritive, des références mal rapportées.

Montignac a raté l'occasion de lutter sérieusement contre l'obésité infantile. Ses suggestions abracadabrantes ne règlent rien, bien au contraire.

RÉPLIQUES

La dame du musée

L'éditorialiste André Pratte défendait récemment Anne Myles, l'ancienne mairesse unilingue anglaise de Baie-d'Urfé qui vient de faire son entrée au conseil municipal de Montréal. Monsieur Pratte nage dans la soupe.

Madame Myles ignore le français. Certains affirment que cette ignorance l'empêche de remplir efficacement ses fonctions dans une ville majoritairement française et que la nouvelle élue devrait donc les abandonner — ou se rendre au plus vite chez Berlitz. André Pratte leur

répond qu'il n'y a pas de langue obligatoire au Québec et que leurs critiques relèvent d'une « conception tordue de la démocratie ».

Je me demande qui tord quoi. Il n'y a pas de langue obligatoire chez nous, bien sûr, mais il y a une langue officielle, le français, qui, soit dit en passant, est celle de la majorité. L'idée de faire de la politique au Québec sans la connaître m'apparaît farfelue. Combien d'heures, pensez-vous, durerait un unilingue français au conseil municipal de Toronto? Même pas une minute:

il ne s'y rendrait pas.

Madame Myles, malgré son âge avancé, n'a pas encore trouvé le temps d'apprendre le français. Cela en dit long sur l'estime qu'elle nous porte. Elle appartient à un autre temps et mérite le respect qu'on doit aux antiquités. Avec un peu d'efforts et de bonne volonté, je suis sûr qu'on pourrait lui trouver une place dans un musée.

YVES BEAUCHEMIN

L'auteur est écrivain.

La langue de la démocratie

Je reste fasciné par la capacité de certaines gens de lire dans un éditorial ce qui n'y est pas écrit. Ainsi, M. Beauchemin dit: « L'éditorialiste André Pratte défendait récemment Anne Myles. » Ce n'est pas exact. Je ne défendais pas M^{me} Myles, mais la démocratie. Si les gens de cet arrondissement ont élu M^{me} Myles, nous devons respecter ce choix. La démocratie n'a pas de langue officielle. M. Dorion, pour sa part, m'accuse d'avoir insinué des choses au sujet de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Dans cet éditorial, une seule phrase concernait cette organisation: « La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal l'a fait aussi » (i.e. dénoncé l'élection de M^{me} Myles.)

J'ai beau relire le communiqué que M. Dorion joint à sa lettre, j'arrive toujours à la même conclusion: il dénonce l'élection de cette personne parce qu'elle est unilingue anglaise. M. Dorion a vu une insulte dans les questions qui concluent mon texte. Je ne vois là rien d'insultant. Au contraire, ces questions restent tout à fait pertinentes.

Enfin, pour ce qui est du fait que La Presse n'ait pas « daigné » publier le communiqué en question, je ne vois pas de quoi la SSJBM peut légitimement se plaindre. La Presse fait très régulièrement état des prises de position de la Société. Mais nous ne publions évidemment pas tous les communiqués que nous recevons. Ici c'est La Presse, pas Telbec.

André Pratte
Éditorialiste en chef

Un principe bafoué

Monsieur Pratte,

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal n'a jamais mis en cause le droit légal d'un non-francophone unilingue, ne parlerait-il que le volapük, de se présenter à une élection, ni celui des électeurs de l'élire. Nous défendons cependant notre droit de nous prononcer sur le message que cette réalité envoie au reste de la population. Dans votre éditorial d'hier, en citant le fait que l'élection d'une unilingue anglaise au Conseil municipal nous a déplu, vous demandez: « Pour quelle raison? De langue commune, le français serait-il devenue langue obligatoire pour tous? Imposera-t-on désormais des tests linguistiques aux candidats? Suggère-t-on d'annuler l'élection de M^{me} Myles? Cette conception tordue de la démocratie et des droits linguistiques doit être fermement condamnée. »

Nos commentaires sur l'élection de M^{me} Myles sont d'un tout autre ordre. Nous les avons exposés dans un bref communiqué émis au lendemain de l'élection. Vos insinuations sous forme de questions sont d'autant plus insultantes que votre journal n'avait pas daigné publier la moindre ligne de

ce court exposé de notre point de vue, au moment où nous l'avons envoyé à La Presse.

Par souci d'équité à notre endroit, et surtout envers vos lectrices et lecteurs, nous vous demandons de publier le texte ci-joint, qui explique correctement notre attitude.

« L'élection d'une unilingue anglaise à la présidence de l'arrondissement Beaconsfield - Baie-d'Urfé illustre le peu d'importance de la langue française comme langue de la vie publique à Montréal aux yeux de cette candidate et, ce qui est plus grave, aux yeux de ceux et celles qui l'ont élue en estimant que son ignorance du français ne constitue pas un handicap important », affirme Jean Dorion, président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

« Comment le droit reconnu par la Charte de la langue française aux fonctionnaires municipaux de travailler en français, pourra-t-il être respecté dans un arrondissement dont la présidente ne parle pas cette langue? » demande Jean Dorion.

« Cette élection à un poste municipal aussi important d'une personne ignorant la langue officielle de la ville serait impensable partout au monde,

sauf au Québec », ajoute Jean Dorion. « Elle coïncide par ailleurs avec la publication d'une étude, rapportée dans les journaux d'aujourd'hui, montrant la primauté de l'anglais dans un large secteur du monde du travail au Québec. Tout cela jette un gros bémol sur la vision joyaliste de la place occupée par le français à Montréal, vision naïve pourtant entretenue par certaines élites elles-mêmes francophones », ajoute le président général de la Société.

« Enfin, cette élection illustre les risques de ghettoïsation multiple de la société montréalaise impliqués par la politique de défusion du gouvernement du Québec: il y a tout lieu de craindre que Beaconsfield et Baie-d'Urfé, comme villes séparées, risqueraient d'être de nouveau dirigées essentiellement en anglais », conclut Jean Dorion, en rappelant au gouvernement Charest qu'il n'est jamais trop tard pour revenir sur une mauvaise politique. »

JEAN DORION

L'auteur est président général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal.

FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration
 Guy Crevier > Président et éditeur
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Éditorialiste en chef

LA PRESSE

ÉDITORIAUX

Appuyons
notre maire...

apratte@lapresse.ca

ANDRÉ PRATTE

Depuis son élection, il y a deux ans aujourd'hui, le maire de Montréal, Gérald Tremblay, défend la nouvelle ville avec une détermination remarquable. Une force tranquille d'autant plus impressionnante que, jusqu'ici, les Montréalais l'ont laissé seul sur la ligne de front. Cela doit changer. Il y va de l'avenir de Montréal.

M. Tremblay n'est pas un politicien très flamboyant. Sa passion pour Montréal s'est moins traduite en discours-chocs que dans la construction méthodique de la nouvelle ville. Le résultat, jusqu'ici, est étonnant. La qualité des services s'est maintenue, l'intégration des banlieues s'est faite de manière ordonnée, plusieurs conventions collectives ont été signées.

Pourtant, le maire devait oeuvrer dans des circonstances particulièrement difficiles. Non seulement Montréal est-elle coincée dans un étau financier, mais l'élection du Parti libéral à Québec a accru de plusieurs crans l'incertitude qui pèse sur la grande ville.

Le maire de Montréal doit convaincre le gouvernement du Québec de sauver Montréal, quitte à concéder des accommodements au niveau des structures. Mais comment pourrait-il y parvenir,

si le gouvernement a l'impression que M. Tremblay est le seul à croire en ce projet ?

Outre la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, personne n'a mené de campagne systématique en faveur du nouveau Montréal. Où est l'élite de la métropole ? Pourquoi se tait-elle ? Ne tient-elle pas à ce que Montréal prenne sa place au rang des villes internationales ?

Les grandes villes sont de nos jours des joueurs de premier plan dans l'économie mondiale. Pour que Montréal puisse se faire valoir dans cette ligue, il lui faut la dimension et les outils assurant la cohérence de son développement. Cela peut se faire tout en respectant l'autonomie des différents arrondissements ; à un autre niveau de gouvernement, cela s'appelle... le fédéralisme.

Ceux qui aiment Montréal, ceux qui souhaitent sa prospérité, ceux qui croient en sa diversité doivent se lever, et agir. Quelques idées :

> un grand spectacle au Centre Bell ;

> une marche monstre entre l'hôtel de ville et l'Assemblée nationale ;

> des publicités dans les journaux ;

> des conférences de presse régulières de gros canons appuyant la fusion ;

> des alliances entre élus de tous les partis et de tous les niveaux.

D'une manière ou d'une autre, les Montréalais doivent faire du bruit, et se ranger résolument derrière leur maire. Sauf s'ils préfèrent que Montréal continue de périr pour devenir, à terme, un gros bourg provincial.

... et voici pourquoi



mouimet@lapresse.ca

MICHÈLE OUIMET

Le maire de Montréal, Gérald Tremblay, est seul. Seul dans la tourmente, seul à tenter de se dépatouiller du cahemard défusionniste dans lequel le premier ministre Jean Charest l'a précipité.

Même si les enjeux sont importants — éviter l'éclatement de Montréal —, le débat se déroule dans une scandaleuse indifférence.

Personne ne semble réaliser que Montréal est la métropole du Québec, le moteur économique de la province. Si Montréal va, tout va. Et a contrario, si Montréal ne va pas, rien ne va.

Dans ce débat, on perd de vue l'objectif des fusions qui ont transformé un nid de chicanes divisé en 28 petits royaumes en une seule et grande ville qui épouse les contours de l'île.

Les fusions n'étaient pas une lubie des péquistes. Bien au contraire, ils ont hésité avant d'aller de l'avant car l'entreprise était politiquement risquée. L'ex-premier ministre Lucien Bouchard a longuement réfléchi. En fusionnant les 28 municipalités de l'île, il avait peur de créer un maire tout puissant et une grande ville où près de la moitié de la population est non francophone.

Mais les péquistes ont osé, ils ont réalisé le vieux rêve de Jean Drapeau en créant une île, une ville. Ça prenait du courage et ils l'ont eu.

Les problèmes de Montréal ont été auscultés jusque dans les moindres détails. Il y a eu les rapports Pichette, Bédard et Bernard. Tous ont souligné les éternelles chicanes entre les maires, l'absence de vision d'ensemble et la concurrence malsaine entre les villes qui, chacune de leur côté, tentaient d'attirer des investisseurs.

Les fusions voulaient mettre un terme à tous ces déchirements qui, ultimement, paralysaient la métropole. Deuxième but : injecter un minimum de justice fiscale entre des villes qui, même si elles se côtoyaient, vivaient sur deux planètes, les riches d'un côté et les pauvres de l'autre.

Faut-il rappeler à tous les Dorval de ce monde qui se pètent les bretelles parce qu'elles ont un aéroport, que c'est leur proximité avec Montréal qui leur donne un tel avantage et qu'elles n'auraient rien de tout cela si on transportait leur petite ville chérie dans le fin fond de la Gaspésie ? Elles ne peuvent donc pas se laver les mains des problèmes de vagabondage, de toxicomanie et autres plaies des grandes villes. Elles en profitent, qu'elles paient leur dû.

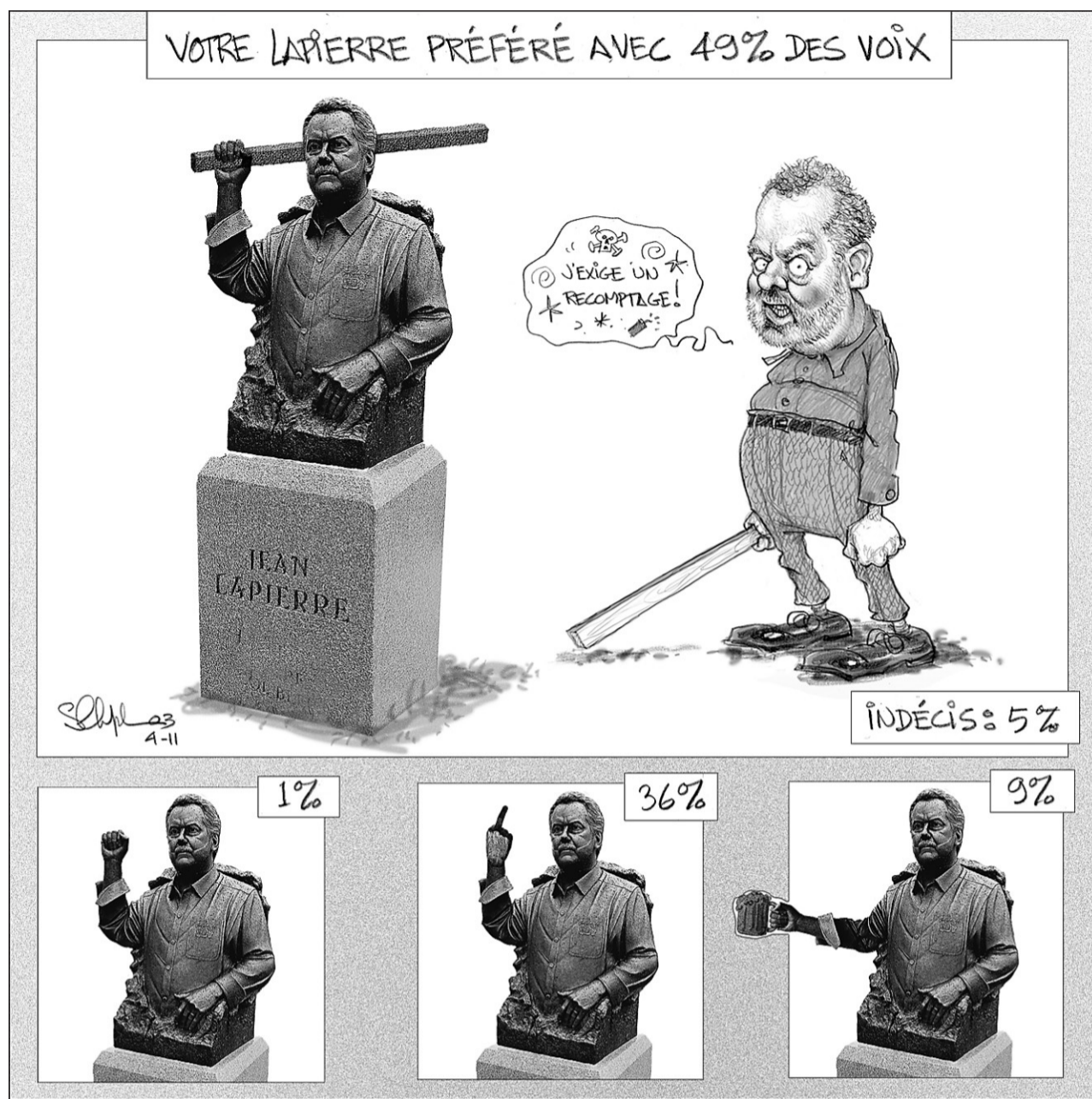
Parlons maintenant du gâchis que provoqueront les défusions. On a souvent utilisé l'image du gâteau impossible à défaire pour souligner l'aspect hautement acrobatique des défusions. C'est pourtant ce que le gouvernement Charest a promis aux nostalgiques des petites villes qui s'imaginent qu'ils pourront recréer leur ancienne municipalité.

Premier problème : le gouvernement n'a aucune idée du nombre de villes qui vont défusionner. Y en aura-t-il trois, dix ou 15 ? Impossible à prédire à moins d'avoir une boule de cristal. Comment peut-on se lancer dans une telle aventure sans avoir la moindre idée du résultat final et sans, ultimement, compromettre l'avenir de Montréal ? Pour reprendre l'analogie du gâteau, on ne peut pas séparer le tiers ou la moitié des ingrédients sans que le tout s'écrase.

Deuxième problème : le gouvernement a promis des études sur le coût des défusions avant la tenue des référendums. C'est de la pensée magique ou pire, un mensonge. Comment évaluer le coût des défusions alors qu'on ignore combien de villes défusionneront et quel sera le partage des pouvoirs entre elles et la grande ville ? Impossible. Les études seront de la bouillie pour les chats et les gens vont voter sans avoir la moindre idée de l'impact de leur décision sur leur compte de taxes.

Troisième problème : l'île de Montréal sera ingérable. Il y aura la grande ville, des arrondissements et des villes défusionnées, le tout chapeauté par une structure où villes défusionnées et grande ville géreront les services communs. En se chicanant, évidemment. Bref, un enfer bureaucratique.

Mais le gouvernement se met la tête dans le sable et préfère naviguer — ou plutôt galérer — à vue. Le premier ministre ne doit pas laisser le maire seul. S'il croit dans l'avenir des grandes villes, il doit lui tendre la main.



serge.chapleau@lapresse.ca

DROITS RÉSERVÉS

LA BOÎTE AUX LETTRES

> Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

Maintenant,
c'est clair...

Je suis père de deux enfants au primaire et je suis exaspéré de constater qu'ils semblent vivre dans un perpétuel laboratoire d'expérimentation à cause de la réforme scolaire. Les enseignants nous disent en début d'année qu'ils n'ont aucune idée du mode d'évaluation qu'ils utiliseront, la confusion la plus totale semble régner. Les observations de Michèle Ouimet sur le fameux document attendu par les enseignants m'ont fait bondir. Une fois de plus, le charabia et l'improvisation sont au rendez-vous au ministère de l'Éducation.

De plus, je suis contre l'abolition des moyennes de groupe ; il y a une différence entre comparer les élèves entre eux et les écraser par la compétition en bas âge. Un jour ou l'autre, ils doivent faire face à la comparaison et la compétition, cela fait partie de la vie.

En terminant, j'ai un conseil à donner aux fonctionnaires du ministère de l'Éducation : vous ne devriez pas intégrer un consensus interrelationnel aléatoire et abstrait au contexte de compétences transversales, ni alléger présumptueusement une prépondérance pragmatique au propos ; bien au contraire. Voilà, maintenant, c'est clair.

Louis Désilets
 Longueuil, arr. de Boucherville

Message
de mauvais goût

Je suis très étonné de constater que la dernière campagne publicitaire de Saint-Hubert Bar-B-Q n'ait pas encore soulevé tout un tollé. La scène se passe dans une église où le curé, l'organiste et les fidèles dispersés chantonnent en chœur le « Put Put Put ! » bien connu du coq jaune et rouge. Imaginons un instant que cette même scène se passe dans une mosquée ou une synagogue de Montréal ! Affublons l'organiste et les paroissiennes d'un voile musulman ou plaçons tout simplement une kippa sur la tête d'un rabbin chantonnant devant ses fidèles hassidiques portant chapeaux et boudins. Est-ce que l'agence qui a produit ce message aurait osé de telles scènes ? J'en doute fort.

Et je n'ose imaginer les réactions que ces images soulèveraient auprès de tous les groupes concernés et du vif débat sur les droits et libertés religieuses ainsi ridiculisées qui s'ensuivrait. Sommes-nous devenus si indifférents ou amorphes pour ne pas dénoncer un message de si mauvais goût, représentant de façon vulgaire la majorité religieuse de cette province.

Daniel Laflamme
 Montréal

Recherche de la
confrontation ?

L'ONU n'est-elle pas une organisation qui a pour mission de maintenir la paix et s'assurer que les individus faisant partie de chaque pays soient traités avec dignité et respect. Si nous regardons le règne de monsieur Chrétien et même le moment présent, c'est un individu qui a toujours cherché la confrontation par ses propres paroles et ses agissements et/ou en utilisant ses lieutenants. Cet homme a souvent manqué de respect pour tous ceux qui ne partageaient pas ses idées. Au lieu de travailler à unir tous les groupes autour de lui, il a plutôt cherché à les affronter. Peut-être que la mission de l'ONU a changé depuis quelques mois, mais j'aimerais avoir l'explication logique

de cette nomination.

Gilles Hamel

Des choses à cacher ?

Je suis d'accord avec les groupes communautaires et syndicaux qui sonnent l'alarme. Jean Charest cache des choses avec son cheval de bataille qu'est la « réingénierie » de l'État. Je vois déjà la file de sous et sous-sous contracteurs qui attendent d'entrer par la porte d'en arrière du parlement pour obtenir des contrats qui favoriseront le patronage, le « cheap labor » et les salaires à 10 \$ l'heure. C'est pas ça qui va remplir la caisse de l'État !

Sylvie Séguin



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Est-ce que le transport en commun sera de nouveau perturbé dans la métropole ?

Encore !

Le syndicat des employés d'entretien de la STM « exige » des augmentations salariales de 5 % par an pour les trois prochaines années ! Et cela, dans le contexte actuel où TOUTES les sociétés de transport cherchent une façon d'éponger leurs déficits et devront probablement se résoudre à sabrer dans les services ou « étrangler » le pauvre travailleur qui utilise ses services par une hausse importante de coût. Et c'est lui, ce pauvre travailleur « obligé » d'utiliser le transport en commun, parce qu'il n'a pas les moyens d'avoir une voiture, qui paiera la note. Et lui, il n'aura vraisemblablement pas droit à une hausse de salaire équivalente à celle des « pauvres » employés d'entretien de la STM. De plus, une bonne partie de la clientèle qui utilise le transport en commun gagne beaucoup moins que ces « pauvres employés » gagnent et gagneront après leur hausse de salaire. Ce n'est pas comme si la STM nageait dans l'argent et ne savait plus quoi en faire. Comme quoi, il n'y a pas

que les enfants qui peuvent être des « enfants rois », les plus grands aussi, la preuve est faite. Nous vivons dans une société où l'individualisme (chacun pour soi et que le plus fort gagne) prend la place qui devrait être faite à la responsabilité sociale et à l'intelligence.

J. Lavoie
 Repentigny

So.So.So...

Encore la mafia syndicaliste. Quand est-ce que les Québécois vont dire non à ce genre d'extorsion et de chantage... Si les employés de la STM trouvent leurs salaires insuffisants, qu'ils laissent la place à d'autres qui seraient plus que contents de travailler à ce salaire... Ce sont des gâtés qui ne sont pas conscients de la chance qu'ils ont et du vrai monde qui les entoure... So.So.So. déconnectés !

Bertrand Gagnon

Legault: quatre mots de trop



LYSIANE GAGNON
lgagnon@lapresse.ca

Venant d'un député ordinaire, la remarque serait passée à peu près inaperçue. On aurait classé son auteur comme un « nationaleux » encore englué dans les vieilles hargnes des années 60 et l'on n'en aurait plus parlé.

Mais venant de François Legault, ex-ministre senior des gouvernements Bouchard et Landry, et aspirant au leadership du PQ, la remarque prend une tout autre dimension.

L'incident est survenu il y a une semaine à l'Assemblée nationale, après le vote unanime reconnaissant le Québec comme « nation ». Alors que le premier ministre Charest déclarait que « tout le monde fait partie de la nation québécoise », on entendit cette interjection du député François Legault : « ... sauf le West Island ! »

Dans le brouhaha des joutes parlementaires, il est parfois difficile aux simples observateurs de décoder les exclamations des députés. Ce sont pourtant ces mots qu'a noté le rédacteur ultra-objectif du journal des débats, dont le poste est branché directement sur tous les micros, et c'est ce qu'a entendu M. Charest, qui a instantanément réagi.

Dans les heures qui ont suivi, M. Legault a réclamé un changement au texte du journal des débats, affirmant qu'il n'avait fait que constater que les députés du West Island n'avaient pas applaudi la motion. Il visait les députés et non la population du West Island, d'expliquer l'ancien ministre.

Quels qu'aient été ses propos exacts, c'est la même mentalité qui est à l'oeuvre. Une mentalité exclusionniste qui prend pour cible une minorité (ou les députés qui la représentent, ce qui revient un peu au même). Et, qui plus est, une minorité qui est actuellement dans la mire d'une poignée de fanatiques qui ont ressuscité l'acronyme FLQ.

Le contexte, ici, a beaucoup d'importance. La veille de ce débat, l'hôtel de ville de Baie-d'Urfé, une minuscule localité qui n'a jamais dérangé personne, était vandalisé par sept hommes, qui subiront bientôt leur procès. Cette bande pourrait faire partie d'un groupe qui s'intitule pompeusement la « milice patriotique du Québec », un groupe dont l'extrémiste Raymond Villeneuve reconnaît lui-même qu'il utiliserait les armes et la violence pour « défendre le peuple québécois » (sic).

Passons sur les graffitis haineux peinturlurés sur l'hôtel de ville : « Anglos Go Home », par exemple... alors que chez eux, c'est ici ! Plus grave est le fait que ces hommes étaient en possession de matériel explosif.

Pourquoi avoir visé Baie-d'Urfé ? Parce que ses citoyens viennent d'élire comme conseiller d'arrondissement leur ancienne maîtresse, une vieille dame qui parle mal le français par-

Celui qui ne jurait que par les « contrats de performance » se présente maintenant comme le héraut de la gauche !

ce qu'elle a été scolarisée 40 ans avant le passage de la loi 101.

Il faut être minable, et vraiment à court d'argument, pour prendre comme bouc émissaire une femme de 75 ans qui a encore l'énergie de s'occuper d'affaires publiques. D'ailleurs, depuis quand est-il illégal ou illégitime de s'exprimer en anglais au Québec ?

Dans les cercles fanatiques qui gravitent autour de Raymond Villeneuve, le mouvement défusionniste sert de prétexte à des petits truands qui se prennent pour des patriotes pour donner libre cours à leurs pulsions violentes.

On a ainsi appris, récemment, que certains faisaient circuler l'idée de refaire le coup du FLQ de 1964, soit de poser des bombes dans les boîtes aux lettres des quartiers anglophones.

Le voilà, le contexte. Un contexte que M. Legault ne pouvait pas ignorer, à moins qu'il vive dans un vacuum, sans journaux, sans télé ni radio.

On savait — nous en parlions dans notre chronique de samedi — que depuis que M. Legault courtise activement la base péquiste en vue du leadership, il s'était complètement métamorphosé. Le souverainiste très modéré est devenu un indépendantiste pur et dur, et l'ancien homme d'affaires qui ne jurait que par les « contrats de performance » se présente maintenant comme le héraut de la gauche !

Cette fois cependant, le caméléon y est allé un peu fort en endossant en plus l'habit du « nationaleux » anglophobe pour s'attirer les applaudissements des badauds. Il devrait pourtant savoir que l'anglophobie ne fait aucunement partie de l'idéologie souverainiste.

Au fait, puisqu'on parle de cette histoire de vandalisme à Baie-d'Urfé, la Sûreté du Québec a-t-elle enquêté sur les « milices patriotiques » et le groupe de Villeneuve avec autant de zèle que sur les paisibles partisans des défusions ? C'est là qu'il est, le danger, pas chez les défusionnistes, qui n'ont jamais utilisé que des moyens ultra-pacifiques pour défendre leurs vues.

La SQ devrait surveiller de très près les têtes chaudes qui essaient d'utiliser la question des défusions pour ramener les Montréalais à l'horrible époque du terrorisme politico-psychotique.



Un soldat blessé lors de l'attaque de dimanche dernier, en Irak, recevra des soins dans un hôpital allemand non loin de la base aérienne de Ramsteid.

Du Vietnam à l'Irak

Trente ans après l'échec vietnamien, les dirigeants américains réagissent de la même façon que leurs prédécesseurs

JOCELYN COULON



L'auteur est directeur du Campus de Montréal du Centre Pearson pour le maintien de la paix. Il vient de publier le « Guide du maintien de la paix 2004 », chez Athéna Éditions.

Il y a un peu plus de deux siècles, à Londres, le bon roi George III, trompé par des conseillers déterminés à écraser les révolutionnaires américains, lança un peu rapidement une remarque qu'il devait plus tard regretter : « Tout va bien en Amérique, la situation s'améliore. » Quelques mois plus tard, il assistait à la défaite des forces britanniques et à la proclamation de l'indépendance des États-Unis.

Le président Bush est-il la victime, consentante ou inconsciente, de son cercle de conseillers et de ses propres préjugés ? Tout semble l'indiquer. Il admet volontiers n'être pas curieux de nature, ne pas lire les journaux et tirer son information essentiellement de ses conseillers, ses sources les plus objectives, affirme-t-il.

Ces conseillers, comme ceux de Johnson et Nixon pendant la guerre du Vietnam, lui disent ce qu'il veut entendre. À l'époque, les présidents étaient alimentés par deux sources d'informations. Il y avait les médias, dont les nouvelles, très positives au début, sont devenues de plus en plus critiques au fur et à mesure de l'enlèvement. Et, il y avait les conseillers de la Maison-Blanche. La liste quotidienne du *body count* présentée par le secrétaire à la Défense faisait office de bulletin de victoire. Plus on tuait de « terroristes » Viêt-cong plus les choses allaient bien, affirmait le brillant et talentueux Robert McNamara, tableaux statistiques en main.

McNamara et les autres conseillers expliquaient aux présidents que la création de « hameaux stratégiques » où étaient parqués quelque huit millions de Vietnamiens permettaient de couper la guérilla de ses bases. Les offensives répétées de la guérilla, dont celle du Tet, étaient constamment écrasées. Les écoles étaient pleines d'enfants joyeux, les dispensaires recevaient des médicaments, les Vietnamiens étaient heureux. Les nouvelles étaient bonnes et il ne fallait pas croire tout ce que l'on voyait à la télévision. Il est vrai que, sur le terrain, soutenu par le déploiement de 540 000 soldats en 1969, les Américains gagnaient. Pourtant, on connaît la suite : une défaite politique sans précédent.

Trente ans après l'échec du Vietnam, les

dirigeants américains réagissent de la même façon que leurs prédécesseurs. Furieux de voir les grands médias ne diffuser que de mauvaises nouvelles — tout en oubliant le rôle très servile de certains pendant la guerre contre l'Irak —, le président a décidé de les contourner et de passer par les petits médias, plus dociles à la bonne parole présidentielle et plus prompts, semble-t-il, à diffuser la « vérité ». « J'ai l'impression qu'on ne dit pas la vérité au peuple américain », se plaignait le président dans une entrevue à un média local. Que de candeur de la part d'un homme incapable d'expliquer clairement pourquoi on ne retrouve aucune des armes de destruction massive qui semblaient pourtant si menaçantes qu'elles ont nécessité l'invasion de l'Irak. Le président préfère parler d'écoles, de dispensaires et d'Irakiens heureux de fraterniser avec les soldats.

Soyons juste. Les médias, il est vrai, ont une fâcheuse tendance à se repaître des mauvaises nouvelles. Tout ne va pas si mal en Irak. Le proconsul américain en Irak, Paul Bremer, avait raison de souligner récemment les réalisations concrètes des forces d'occupation : au cours des cinq derniers mois, quelque 14 000 projets ont été financés et mis sur pied à travers le pays ; un gouvernement, il est vrai entièrement

de peu le secrétaire adjoint à la Défense, Paul Wolfowitz. Dimanche, ce fut la tragédie : un hélicoptère a été abattu causant la mort de 16 soldats américains. Tous les jours, maintenant, un soldat américain est tué alors que les attaques quotidiennes contre les forces d'occupation ont presque doublé, passant de 20 à 35. Le président américain reste impassible. Il a expliqué cette incroyable situation en une formule lapidaire : « tout va mal par ce que tout va bien. »

George III n'est plus très loin !

Sur le plan diplomatique et financier, malgré les communiqués léniants de la Maison-Blanche et du Pentagone, le résultat est décevant. Si Washington a obtenu une résolution de l'ONU invitant la communauté internationale à contribuer militairement et financièrement à la reconstruction de l'Irak, personne ne se bouscule pour répondre à cet appel. Il y a bien quelques braves soldats polonais, honduriens, estoniens ou moldaves, déployés ici ou là. Leur concours est sans importance et ils servent plutôt de décoration à une coalition dont le caractère multinational est plus virtuel que réel.

L'aide financière annoncée à Madrid risque de ne pas être au rendez-vous. La Banque mondiale a évalué le coût de la re-

Les conseillers de Bush, comme ceux de Johnson et Nixon, lui disent ce qu'il veut entendre.

encadré par les Américains, est en place et fonctionne ; l'aide internationale commence à prendre forme ; la sécurité règne dans plusieurs régions. Ce n'est pas rien et les Irakiens vivent plus librement aujourd'hui qu'il y a six mois.

Un bilan en trompe-l'oeil

Ce bilan est toutefois largement en trompe-l'oeil. Sur le plan sécuritaire, les choses se dégradent là même où ça compte, c'est-à-dire dans les villes et devant les caméras de télévision. En mai, Washington ironisait sur l'origine et la vigueur des attaques perpétrées contre les soldats américains. Il s'agissait, tout au plus, d'éléments criminels et d'anciens tortionnaires du régime déchu dont les actions, erratiques, seraient sans lendemain. Puis, en juillet, le général John Abizai reconnaissait que ses troupes étaient confrontées à une véritable guérilla, organisée et sophistiquée. Depuis, elle frappe avec force.

En quelques semaines, l'envoyé spécial de l'ONU et une membre influente du gouvernement irakien ont été assassinés. Il y a dix jours, un groupe d'Irakiens s'est tranquillement installé en face de l'hôtel Rachid et a tiré des roquettes sur le bâtiment manquant

construction de l'Irak à quelque 55 milliards de dollars d'ici 2007. Les Américains ont récolté 33 milliards, dont 20 milliards seront versés par Washington. Pourtant, le débat aux États-Unis sur cette somme fait rage, de nombreux parlementaires estimant que l'argent devrait être prêté et non donné. Pour le reste, les dollars annoncés additionnent pêle-mêle des prêts, des dons, des aides liées à des contrats et des vœux pieux. Tout indique que les coûts pourraient bien avoir été sous-estimés comme dans le cas de l'Afghanistan. Ainsi, l'ONU soulignait il y a peu que la communauté internationale avait en 2002 sous-estimé les coûts de la reconstruction afghane. Elle avait promis de verser 4,5 milliards sur cinq ans alors qu'il en faudrait 6 milliards par an.

Le secrétaire d'État Colin Powell a avoué candidement être surpris par l'intensité des attentats et leur persistance, mais il s'est dit assuré de voir les États-Unis sortir vainqueurs. Militairement, les Américains vont évidemment gagner, comme au Vietnam. Cependant, puisque la guerre n'est que le prolongement de la politique par d'autres moyens, une question demeure : la politique appliquée en Irak est-elle la bonne ?

Comment cela va s'arrêter ?

L'hélicoptère *Chinook* qui a été descendu avec son équipage par un missile sol-air entraînant la mort de 16 soldats et en blessant au moins 20 autres confirme la vulnérabilité de la superpuissance américaine. L'impact psychologique de l'attaque pourrait encore être décuplé, en termes d'encouragement qu'il pourrait fournir à ceux qui s'opposent à la présence américaine. Donald Rumsfeld, qui était l'architecte en chef de la campagne de l'Irak et est toujours, étonnamment, le secrétaire à la Défense, a souligné aujourd'hui que l'incident était une tragédie pour l'Amérique et les familles des victimes. En cela au moins il a raison. Nos coeurs sont avec tous ceux, Irakiens ou Américains qui continuent à mourir ou à souffrir des dommages de cette guerre inutile, évitable et interminable.

Alain Couture

Fiasco militaire et politique, comme au Vietnam

Je crois bien que je ne suis pas le premier à dire que cette situation ressemble à s'y méprendre au Vietnam. Encore une fois, les soldats et le peuple américain semblent ne pas prendre en compte le passé et cela m'inquiète au plus haut point. Cette fanfaronerie aura un prix pour les années à venir et ce sera encore l'économie, la psyché collective et les soldats qui écopent de ce fiasco militaire et politique. Sans nul doute, qu'un nouveau Rambo viendra faire oublier les horreurs de l'Irak pour remettre en place la pauvre et chambranlante idée de patriotisme chez nos chers cousins assoiffés de victoires et de réussites économiques.

Guyau B. Parenteau
Montréal

CÉLÉBREZ

Les jours Protégé



Gagnantes de prix prestigieux... couronnées de critiques élogieuses et d'offres irrésistibles, les Mazda Protégé et Protégé5 réputées pour leur grande qualité, ainsi que toutes les Mazda 2003 neuves en stock, vous attendent dès aujourd'hui chez votre concessionnaire Mazda.

0%

DE FINANCEMENT À L'ACHAT
JUSQU'À 48 MOIS¹

vroom-vroom

MAZDA PROTÉGÉ5 2003

OU Louez à partir de

229\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS²
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 100\$

« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval



Meilleur achat
Carguide 2003

Les Protégé et Protégé5,
les plus vendues au Québec depuis 2 ans.³



Modèle ES-GT illustré

MAZDA PROTÉGÉ SE 2003

OU Louez à partir de

169\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS²
TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 100\$

De nouveau
« Le meilleur achat de sa catégorie »
Le Guide de l'auto 2003, Jacques Duval

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

¹Financement à l'achat aux particuliers de 0% jusqu'à 48 mois sur les Mazda Protégé et Protégé5 2003 neuves. Financement consenti par l'entremise de la Banque Scotia. Sur approbation du crédit. ²Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location au détail des Mazda Protégé SE 2003 (modèle DAM53A400) et des Mazda Protégé5 2003 (modèle D5533A400) neuves. Comptant initial ou échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 2005 (Protégé SE) et de 300\$ (Protégé5) exigés. Offres soumises à l'approbation de Credi Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Location avec limite de 100 000 km disponible. Immatriculation, assurances, taxes et frais d'inscription ou registre des droits personnels et réels mobiliers (RDPRM) en sus. ³Rapports de l'AMMC 2001 et 2002. Les modèles illustrés peuvent différer et sont utilisés à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles. Les checks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 6 octobre 2003.

3172915A



NOTRE ENGAGEMENT VOUS CERTIFIE QUE VOTRE NOUVELLE MAZDA EST INSPECTÉE, REÇOIT DES PROTÈGE-TAPIS ET UN PLEIN D'ESSENCE À LA LIVRAISON.
GARANTIE LEADERSHIP MAZDA
Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.
ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA
Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toute nouvelle Mazda.



mazda

www.mazda.ca



3172154